

**Cahier d'information**

**Témoignage devant le**

**Comité permanent de l'environnement et du  
développement durable**

**12 mai 2021**

<b>Enjeu</b>	<b>Sujet</b>	<b>Onglet</b>
<b>Réalisations</b>	Réalisations du portefeuille (ECCC) Accomplissements de Parcs Canada	1
<b>Lettre de mandat</b>	Progrès sur la lettre de mandat (ECCC) Lettre de mandat du ministre de l'Environnement et du Changement Climatique Lettre de mandat supplémentaire d'ECCC	2
<b>Budget 2021</b>	Principales initiatives du budget de 2021 pour le portefeuille (ECCC) Budget 2021: Implications pour Parcs Canada	3
<b>Aperçu financier</b>	Aperçu du budget principal des dépenses de Parcs Canada pour 2021-22 Budget principal des dépenses de Parcs Canada pour 2021-22	6
<b>Plan ministériel</b>	Plan ministériel 2021-2022 de Parcs Canada	9
<b>COVID-19</b>	Effets de la COVID-19 sur les revenus de Parcs Canada	12
<b>Nature et les espèces sauvages</b>	Nature et la conservation de la biodiversité (ECCC)	29
	Solutions pour le climat axé sur la nature (ECCC) Changements climatiques	30
	Aires protégées et conservées (ECCC)	31
	Espèces en péril (ECCC) - Aperçu - Caribou	32
	Espèces en péril Mesure de protection du caribou dans le parc national Jasper Dendroctone du pin ponderosa	
<b>Eau douce</b>	Saison des inondations 2021 (ECCC)	34
<b>International</b>	Coopération Canada / États-Unis (ECCC)	41
<b>AEIC</b>	Principaux projets (y compris Énergie Saguenay)	46
<b>Agence Parcs Canada (Dans le cartable du Ministre)</b>	Report de paiements et allègement des loyers	51
	Mise en œuvre de <i>la loi sur les frais de service</i> à Parcs Canada	52
	Table ronde du ministre sur Parcs Canada (2020)	53
	Compte des nouveaux parcs et lieux historiques	54
	Wood Buffalo	55
<b>Conservation</b>	Programme national de gestion du feu de Parcs Canada	60
	Acquisitions de terres	61
	Patrimoine naturel	62
	Création d'aires protégées	63
	Parcs urbains	64
<b>Patrimoine naturel et historique</b>	Faire progresser un projet de loi fédéral pour les lieux historiques	65
	Regroupement de la collection	66
	Diversité, inclusion et commémoration historique	67
	Laboratoires Canada	68
	Le programme national de partage des frais pour les lieux patrimoniaux	69
<b>Relations avec les groupes autochtones</b>	Lieu historique national de Batoche	70
	Intendance autochtone	71
	Ententes sur les répercussions et les avantages pour la réserve de parc national Nahanni	72
	Initiative de la mer des Salish (IMS)	73
<b>Fréquentation</b>	Déplacement durable des personnes dans la vallée de la Bow	74
	Fréquentation de Parcs Canada en 2020	75
<b>Emploi pour les jeunes</b>	Apprendre par les arbres Canada: Contribution de l'Agence Parcs Canada	76
	Stratégie emploi et compétences jeunesse 2021-2022	77
<b>Autres</b>	Financement de la phase IV du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux (PASCF)	78
	Investissements dans l'infrastructure fédérale	79
	Écologisation des activités : Fonds pour un gouvernement vert	80
	Plantation d'arbres par Parcs Canada en 2021	81
<b>Référence</b>	Membres d'ENVI et bios	82



## Accomplissements de Parcs Canada 2020-2021

### CONSERVATION DE LA NATURE

- Signature d'un accord fédéral final avec la Première Nation des Dénés Yellowknives pour l'établissement de la réserve de parc national Thaidene Nene.
- Déploiement de personnel chargé de la gestion des incendies pour contribuer aux efforts d'atténuation des feux de forêt dans l'Ouest des États-Unis.
- Transfert de 30 bisons des bois du parc national Elk Island à la République de Sakha de la Fédération de Russie pour établir une population de bisons des bois.
- Nomination de la toute première chaire de recherche de Parcs Canada en restauration aquatique.
- Investissement de 59,9 millions de dollars sur trois ans pour poursuivre la mise en œuvre des engagements fédéraux dans le cadre du Plan d'action pour protéger le site du patrimoine mondial du parc national Wood Buffalo.
- Investissements du Programme de conservation et de restauration visant à protéger et à restaurer des écosystèmes sains et résilients et à contribuer au rétablissement des espèces en péril :
  - protection d'habitats importants dans la réserve du parc national de l'île de Sable afin de mieux comprendre l'influence des chevaux sauvages sur ses écosystèmes;
  - restauration de trois cours d'eau importants pour le saumon rouge dans le bassin versant du lac Cheewaht, à l'intérieur de la réserve de parc national Pacific Rim, en partenariat avec la Première Nation des Ditidaht;
  - restauration des écosystèmes et rétablissement des espèces en péril dans le parc marin national Fathom Five et les parcs nationaux de la Péninsule-Bruce, des Îles-de-la-Baie-Georgienne et des Mille-Îles.
- Achat d'une propriété de 405 acres à Greenwich, à l'Île-du-Prince-Édouard. La propriété, qui abrite de nombreuses espèces en péril et des espèces rares, est adjacente au parc national de l'Île-du-Prince-Édouard à Greenwich et sera ajoutée au parc.

### CONSERVATION DU PATRIMOINE

- Reconnaissance de l'importance historique nationale de deux personnes et de deux événements associés à l'histoire des Noirs au Canada, notamment l'esclavage des peuples africains au Canada.
- Reconnaissance du système des pensionnats comme un événement tragique et déterminant de l'histoire du Canada, et désignation de deux anciens sites de pensionnats comme lieux historiques nationaux (l'ancien pensionnat indien de Portage La Prairie au Manitoba, et l'ancien pensionnat indien de Shubenacadie en Nouvelle-Écosse).
- Octroi d'un contrat de 42 millions de dollars et début de la construction de la nouvelle installation pour l'entreposage de la collection d'artefacts de Parcs Canada, qui permettra de sauvegarder environ 25 millions d'artefacts pour les générations futures.

### CONNECTER LES CANADIENS ET L'EXPÉRIENCE DU VISITEUR

- Prestation de services essentiels aux Canadiens pendant la pandémie de COVID-19, notamment le contrôle des avalanches et l'entretien des routes, la sauvegarde et la gestion de la faune, l'application de la loi, la recherche et le sauvetage et la gestion de l'eau pour les bassins versants de l'Est de l'Ontario et de l'Ouest du Québec.
- Soutien aux petites entreprises qui paient un loyer commercial, en permettant aux entreprises œuvrant dans les parcs nationaux et les sites historiques d'avoir accès au même allègement du loyer que celui dont bénéficient les petites entreprises au Canada.



- Après une suspension temporaire des services aux visiteurs, réouverture des lieux de Parcs Canada aux Canadiens et mise en place de mesures d'adaptation pour limiter la propagation de la COVID-19, assurer la sécurité des visiteurs et du personnel, et contribuer à soutenir le tourisme intérieur (13,4 millions de visiteurs).
- Tenue de la Table ronde du ministre 2020 sur Parcs Canada, de séances de mobilisation virtuelles avec des représentants d'organisations s'intéressant à Parcs Canada et de consultations publiques en ligne à l'échelle nationale, qui ont permis de recueillir les commentaires de plus de 13 000 Canadiens.
- Installation de plus de 170 bornes de recharge pour véhicules électriques à la disposition des visiteurs dans la plupart des lieux populaires de Parcs Canada.
- Poursuite des efforts de réhabilitation à la suite de la tempête post-tropicale Dorian au site patrimonial Green Gables et au parc national de l'Î.-P.-É., y compris le terrain de camping Cavendish.
- Ouverture partielle du lieu historique national de l'île-Georges aux visiteurs pendant la saison d'activité 2020, pour la première fois depuis des générations.
- Achèvement et réouverture de la jetée dans le lieu historique national du Canal-de-Chambly, permettant à des milliers de visiteurs d'utiliser à nouveau ce site emblématique chaque année.
- Investissement dans l'infrastructure pour établir le premier terrain de camping dans l'avant-pays, dans le parc national du Mont-Revelstoke, et ouverture partielle aux visiteurs en 2020. Le terrain de camping sera pleinement opérationnel pour la saison touristique 2021, sous réserve des restrictions liées à la COVID-19.

## AUTOCHTONES

- Accès gratuit à tous les lieux gérés par Parcs Canada en Saskatchewan pour les citoyens de la Nation métisse de la Saskatchewan, et accès gratuit aux lieux historiques nationaux de Lower Fort Garry et de la Maison-Riel au Manitoba pour les citoyens de la Fédération des Métis du Manitoba.
- Changement de nom symbolique de l'aire de fréquentation diurne du parc national de la Pointe-Pelée de « Pioneer » à « Madbin Jina ».
- Signature d'un mandat avec la Nation métisse de la Saskatchewan, acceptant d'explorer une gamme complète d'options liées à la future gestion du lieu historique national de Batoche et d'en discuter.
- Le gouvernement du Canada et de Treaty One Nation se sont réunis au lieu historique national de Lower Fort Garry pour commémorer le 149<sup>e</sup> anniversaire du Traité n° 1 et amorcer le compte à rebours pour la commémoration du 150<sup>e</sup> anniversaire du Traité qui aura lieu l'année prochaine, en août 2021.



## Budget 2021 : Implications pour Parcs Canada

### ENJEUX

- Souligner les fonds que Parcs Canada a reçus dans le cadre du *Budget 2021 : une relance axée sur les emplois, la croissance et la résilience*

### POINTS IMPORTANTS

- Le Budget 2021 est un budget emballant pour Parcs Canada. Un grand nombre des investissements supplémentaires qui y sont prévus touchent directement ou indirectement Parcs Canada.
- D'importants investissements y sont proposés pour l'Agence, entre autres des investissements pour l'amélioration de la protection contre les feux de forêt, pour le soutien de nos initiatives de conservation et pour le renforcement de notre capacité de gérer des actifs fédéraux.
- Ce budget témoigne d'une reconnaissance du fait que Parcs Canada est un chef de file mondial de la conservation, ainsi que de l'importance de nos partenariats avec les populations autochtones. Il témoigne aussi d'une compréhension de l'importance pour la population canadienne de continuer à avoir accès aux expériences de plein air de qualité.
- Ce Budget contribue de façon importante à notre capacité de mettre en œuvre de nombreux beaux programmes et d'importantes initiatives au nom de la population canadienne.

### CONTEXTE ET SITUATION ACTUELLE

- Un investissement historique de 17,6 milliards de dollars est annoncé dans le Budget 2021 pour remédier à l'incidence de la récession économique provoquée par la COVID-19. Une stratégie de reprise verte est également proposée dans le Budget.
- Au-delà des importants investissements qui sont proposés dans le Budget 2021 pour l'ensemble du gouvernement fédéral, ce budget est très positif pour Parcs Canada, avec des fonds prévus pour de nombreuses initiatives de l'organisation :
  - un financement de 71,7 millions de dollars en 2021-2022 pour continuer à compenser les futures pertes de recettes des visiteurs découlant des fermetures et des restrictions dans les parcs nationaux, les aires marines nationales de conservation et les lieux historiques nationaux en raison des restrictions établies pour contrer la COVID-19.
  - un financement de 35 millions de dollars pour conserver la capacité interne de gérer les immobilisations l'Agence.
  - un financement de 28,7 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2021-2022, et un financement de 5,8 millions de dollars par la suite, pour mettre en œuvre de nouvelles lois qui, si elles sont adoptées, permettraient d'établir un cadre de désignation transparent ainsi que la protection durable de plus de 300 lieux historiques fédéraux.
  - un financement de 15 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2021-2022, pour accélérer le travail archéologique et de conservation sur les artefacts d'importance internationale (HMS Erebus et HMS Terror).
  - un financement de 11 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2021-2022, et 2,3 millions de dollars par la suite, pour renforcer la capacité de l'Agence de participer aux tables de discussions sur la reconnaissance des droits autochtones et l'autodétermination. Cette mesure soutiendra l'engagement du gouvernement de négocier des ententes pratiques avec les groupes autochtones afin de définir comment chaque groupe exercera ses droits ancestraux.
  - un financement de 100,6 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2021-2022, avec 4,7 millions de dollars en amortissement résiduel, pour améliorer la préparation aux feux de forêt dans les parcs nationaux du Canada. Cela comprend un financement de



53 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2021-2022, qui proviendra de ressources ministérielles existantes.

- un financement de 13 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2021-2022, pour continuer à élargir le programme Initiation au camping pour donner aux Canadiens les compétences et l'expérience nécessaires pour profiter pleinement des grands espaces extérieurs canadiens. Cela comprend un financement de 7 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2021-2022, qui proviendra de ressources ministérielles existantes.
  - Des fonds ont été annoncés pour l'APC et l'ECCC pour qu'ils mettent en œuvre les engagements fédéraux pris dans le cadre du plan d'action pour protéger le site du patrimoine mondial du parc national Wood Buffalo
  - un financement de 2,3 milliards de dollars sur cinq ans, à compter de 2021-2022, avec un financement de 100,5 millions de dollars en amortissement résiduel, à l'ECCC, à l'APC et au MPO. Cela comprend un financement de 386 millions de dollars qui proviendra de ressources ministérielles existantes sur cinq ans. Les fonds doivent être utilisés pour atteindre la cible de 25 % d'aires protégées du Canada d'ici 2025, créer des milliers d'emplois dans la conservation/gestion de la nature, accélérer la création de nouvelles aires protégées provinciales et territoriales, soutenir les gardiens autochtones, et agir pour prévenir la perte d'espèces prioritaires menacées de disparition imminente, notamment dans le cadre de partenariats avec les populations autochtones.
  - un financement de 976,8 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2021-2022, avec un financement de 80,0 millions de dollars en amortissement résiduel, pour aider le Canada à atteindre sa cible de 25 % d'ici 2025 en vue de protéger la santé de nos océans, les stocks de pêche commerciale et la qualité de vie des Canadiens, surtout dans les collectivités côtières. L'ECCC et l'APC devraient normalement soutenir cette initiative.
  - un financement de 109,3 millions de dollars pour la Stratégie emploi et compétences jeunesse afin de mieux répondre aux besoins des jeunes personnes vulnérables qui se heurtent à plusieurs obstacles à l'emploi, tout en soutenant également plus de 7 000 stages supplémentaires pour les jeunes.
- Les détails précis du financement pour chaque initiative et leur mise en œuvre sont actuellement en cours d'élaboration.



## Budget principale des dépenses de Parcs Canada 2021-2022

### ENJEUX

- Les niveaux de référence de l'Agence pour le Budget principal des dépenses 2021-2022 sont présentés à 1 129,1 millions de dollars.

### POINTS IMPORTANTS

- Un financement total d'environ 1 129,1 millions de dollars est prévu dans le cadre du Budget principal des dépenses 2021-2022, ce qui représente une augmentation de 21,6 millions de dollars, soit 2 %, par rapport au Budget principal des dépenses 2020-2021.
- Voici la composition du montant de 1 129,1 millions de dollars :
  - Un pouvoir de dépenser voter de 924,3 millions de dollars (82 %) qui consiste en 916,9 millions de dollars en dépenses de programme (crédit 1) et de 7,4 millions de dollars pour le Compte des nouveaux parcs et lieux historiques (crédit 5).
  - Un montant prescrit par la loi de 204,8 millions de dollars (18 %) qui consiste en 54,8 millions de dollars pour le Régime d'avantages sociaux des employés et en 150 millions de dollars pour les dépenses équivalentes aux revenus.
- L'augmentation du financement est principalement due au financement reçu pour la ratification des conventions collectives<sup>1</sup>.
- Grâce aux fonds reçus dans le Budget principal des dépenses, Parcs Canada continuera à protéger, mettre en valeur et gérer les parcs nationaux, un parc urbain national, les lieux historiques nationaux, les canaux patrimoniaux et les aires marines nationales de conservation du Canada pour le plaisir et dans l'intérêt des Canadiens.

### BUDGET PRINCIPAL DES DÉPENSES - DESCRIPTION DES NOUVEAUX ARTICLES

#### 1. Financement pour soutenir les immobilisations dans les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada – Mesure du budget de 2019 : 222,1 millions de dollars

- [CAVIARDÉ]  
Un montant de 140,9 millions de dollars a été reçu dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses A de 2020-2021, et un montant de 222,1 millions de dollars dans le cadre du Budget principal des dépenses de 2021-2022.
- Ce financement permettra à l'Agence de continuer à s'occuper de ses projets d'immobilisations les plus prioritaires et d'atténuer ainsi les risques pour la santé et la sécurité publiques, d'arrêter la perte irréversible de lieux emblématiques et d'éviter des coûts plus élevés à long terme.
- Le financement du budget de 2019 permettra de répondre aux pressions les plus immédiates sur les projets actuels hautement prioritaires de Parcs Canada. La sélection des projets s'alignera sur le plan d'investissement de Parcs Canada et permettra à l'Agence de tirer parti de la capacité interne spécialisée existante en ingénierie et en gestion de projet, qui a été établie grâce au programme de l'Initiative visant les infrastructures fédérales (IIF), pour gérer ses besoins en infrastructure à grande échelle.

#### 2. Financement de la lutte contre les infestations de dendroctone du pin ponderosa : 2,2 millions de dollars

- [CAVIARDÉ]  
Un montant de 2,1 millions de dollars a été reçu par le biais du Budget supplémentaire B de 2020-2021, 2,2 millions de dollars par le biais du Budget principal des dépenses de 2021-2022 et 2,2 millions de dollars supplémentaires seront comptabilisés dans le Budget principal des dépenses de 2022-2023.

<sup>1</sup>L'augmentation de 21,6 millions de dollars est largement attribuable à la ratification de la convention collective, compensée par d'autres ajustements au Budget principal des dépenses de l'année dernière.



- Le parc national Jasper surveille et gère les infestations de dendroctone du pin ponderosa depuis qu'on les a constatées pour la première fois dans le parc en 1999.
- Des recherches récentes montrent que le front avant de l'infestation a probablement été ralenti par les efforts de lutte, et que les températures froides prolongées des hivers 2019 et 2020 ont renforcé l'effet de contrôle sur les populations de dendroctones du pin ponderosa. Bien que les résultats de la recherche soient positifs, il reste encore beaucoup de travail à faire pour atténuer les effets du dendroctone du pin ponderosa, en particulier dans les forêts entourant les collectivités situées dans les parcs nationaux des Rocheuses (Jasper, Banff, Kootenay et Yoho), ainsi que celles qui jouxtent les forêts provinciales sensibles.
- Le financement soutiendra la recherche pour renforcer les pratiques de gestion du dendroctone et permettra au gouvernement, aux universités, à l'industrie et aux autres intervenants de continuer à travailler ensemble pour protéger les forêts et les collectivités du Canada, et soutenir l'économie.
- Des travaux sont en cours. Plus précisément, Parcs Canada :
  - a étendu, en partenariat avec la municipalité de Jasper, le programme « FireSmart » pour réduire les risques d'incendie provoqués par les arbres tués par le dendroctone du pin ponderosa;
  - établit des contrats pour assurer l'enlèvement des arbres dangereux dans deux grands terrains de camping du parc national Jasper;
  - commence, en collaboration avec le Forum autochtone de Jasper, à travailler sur le plan d'action visant à réduire les risques d'incendie dans la zone d'utilisation culturelle de Jasper;
  - entreprend la conception de nouvelles méthodes de lutte et de protection contre les incendies pour les collectivités des parcs nationaux touchés (p. ex. des systèmes d'extinction des incendies à haut volume).

### 3. Transferts – Augmentation totale de 0,9 million de dollars

#### A. Transfert du Secrétariat du Conseil du Trésor à diverses organisations pour des approches novatrices visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le cadre des activités gouvernementales : 814 400 \$

Ce transfert fait partie du Fonds pour un gouvernement vert qui a été créé pour fournir un financement aux ministères afin qu'ils puissent explorer et faire connaître des approches novatrices pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le cadre des activités gouvernementales. Le financement est destiné à trois projets distincts, que voici :

Projet	2021-2022
Initiative d'écologisation des logements dans le Nord	200 000 \$
Ranch Ya Ha Tinda	80 000 \$
Réseau solaire sur le terrain de camping de Kejimikujik	534 400 \$
<b>Total</b>	<b>814 400 \$</b>

#### Projet 1 : Initiative d'écologisation des logements dans le Nord – 200 000 \$

*Financement d'un projet visant à concevoir des modèles reproductibles de logements, à une ou plusieurs unités, qui seront très écoénergétiques tout en étant adaptés aux besoins des collectivités de l'Arctique.*

L'objectif de ce projet est de construire une unité résidentielle à haute efficacité, prête pour atteindre un rendement énergétique net zéro, qui soutient les objectifs de réduction des émissions de carbone de Parcs Canada. Le projet aboutira à une conception durable et résiliente, à la fois reproductible et pratique dans le contexte nordique. Ce projet servira à démontrer l'aspect pratique de la mise en œuvre de normes de conception à haute efficacité qui améliorent le confort et la santé des occupants et offrent de réels avantages pour ce qui est des coûts du cycle de vie. En fin de compte, ce projet orientera la stratégie de l'Agence concernant le remplacement du parc de logements vieillissants et inefficaces et visant à répondre à la demande croissante de logements pour le personnel. Les résultats seront communiqués à tous les ministères fédéraux œuvrant dans le Nord et aux autres ordres de gouvernement (y compris autochtones, territoriaux et municipaux) qui ont des besoins en matière de logement du personnel.

#### Projet 2 : Ranch Ya Ha Tinda – 80 000 \$



*Financement d'un projet d'installation d'un microréseau solaire pour compléter l'alimentation électrique des bâtiments du ranch Ya Ha Tinda à l'aide d'un système hybride alimenté par générateurs diesel et énergie solaire.*

Pour faire fonctionner ce ranch en activité, y compris ses quatre maisons, son hangar de travail, sa cabane historique et sa grange, l'électricité est fournie par un générateur diesel, qui fonctionne actuellement 24 heures sur 24, sept jours sur sept et 365 jours par an. L'équipe de gestion des actifs de l'unité de gestion de Banff propose d'installer une énergie solaire renouvelable afin de réduire la dépendance à l'égard de l'électricité fournie par le générateur diesel, tout en maintenant l'approvisionnement continu en électricité des bâtiments du ranch. Pour cet emplacement unique hors réseau, le projet prévoit produire suffisamment d'énergie solaire renouvelable pour répondre à la demande électrique estimative de l'installation au printemps et en été afin de réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre (compensation des émissions de type 1). Cette proposition offre des avantages supplémentaires tels que la réduction de la consommation de diesel et des frais de livraison associés, qui sont importants en raison des défis logistiques que représente l'approvisionnement en carburant de cette région éloignée. Les estimations indiquent que le projet d'énergie solaire renouvelable permettrait d'économiser environ 21 000 dollars par an en consommation et frais de livraison du diesel. Parmi les autres avantages, citons la réduction des besoins en réparation et entretien du générateur et la diminution de la pollution sonore associée. Le générateur, qui fournit une électricité sûre et fiable, doit être conservé pour surmonter les difficultés liées à l'intermittence de l'énergie solaire.

**Projet 3 : Réseau solaire sur le terrain de camping de Kejimkujik – 534 400 \$**

*Financement d'un projet de construction d'un panneau solaire photovoltaïque avec un compteur net au parc national et au lieu historique national Kejimkujik, afin de compenser la consommation électrique et de réduire les émissions de gaz à effet de serre du parc.*

Parcs Canada investit 8 millions de dollars dans un système de panneaux solaires photovoltaïques à compteurs nets au parc national et lieu historique Kejimkujik, qui produira de l'énergie solaire pour compenser la consommation d'électricité des visiteurs du parc sur les lieux électrifiés, réduisant ainsi les émissions de gaz à effet de serre du parc (commencé à l'automne 2019, doit être achevé au printemps 2021).

**B. Transfert de Pêches et Océans Canada à diverses organisations pour répondre aux préoccupations des Autochtones concernant la santé globale de la mer des Salish : 94 788 \$**

Ce transfert est lié à l'une des initiatives entreprises dans le cadre du projet d'expansion de l'oléoduc Trans Mountain. L'initiative de la mer des Salish vise à répondre aux préoccupations des Autochtones concernant les répercussions cumulatives sur la mer des Salish. Parcs Canada participera à une initiative dirigée par Pêches et Océans Canada dont l'objectif sera de guider et de faciliter la détermination des composantes valorisées de l'écosystème ainsi que de soutenir les conseils relatifs à la détermination de projets immédiats et des besoins en matière de capacité de groupes autochtones. Une composante valorisée d'un écosystème peut être définie comme un élément environnemental d'un écosystème qui est considéré comme ayant une importance scientifique, écologique, sociale, culturelle, économique, historique, archéologique ou esthétique.

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	Total	Continu
<i>ETP</i>	1	1	1	1	1		-
<b>Total du nouveau financement</b>	<b>94 788 \$</b>	<b>473 940 \$</b>	-				

**4. Autres ajustements – Augmentation totale de 20,9 millions de dollars**

**A. Ajustements de la rémunération pour les conventions collectives :**

L'ajustement de 24 095 842 \$ résulte d'une augmentation permanente des niveaux de référence de l'Agence de 23 034 733 \$ pour les employés et de 1 061 109 \$ pour les étudiants, liée aux conventions collectives récemment négociées. Le financement requis pour 2021-2022 est le suivant :



	Personnel	Régime d'avantages sociaux des employés	Financement total
Convention collective de l'AFPC *	18 971 216	3 225 106	22 196 322 \$
Convention collective PE	716 591	121 820	838 411 \$
Étudiants	906 931	154 178	1 061 109 \$
<b>Total</b>	<b>20 594 738</b>	<b>3 501 104</b>	<b>24 095 842 \$</b>

\*La convention collective de l'AFPC comprenait les classifications suivantes : AR, AS, BI, CO, CR, CS, DD, EG, EL, EN, ES, FI, FO, HP, HR, IS, LS, PC, PL, PG, PM, PY, SCDED, SE, SI

## B. Indice implicite des prix de la demande intérieure finale (IIPDIF) :

Financement de 49 898 \$ en 2021-2022 pour ajuster l'effet de l'inflation sur les accords suivants pour 2021-2022 : Accord-cadre définitif et Accords définitifs des Premières Nations du Yukon; Accord définitif du Nunavut; Accord définitif des Inuvialuit; et Accord définitif des Tlicho.

[CAVIARDÉ]

## C. Ajustement du Régime des avantages sociaux des employés (RASE) :

L'ajustement du RASE de -3 291 793 \$ est effectué pour refléter la variation des dépenses de personnel prévues d'une année à l'autre et pour refléter la diminution de 0,5 % du taux du RASE déterminé par le SCT de 2019-2020 à 2020-2021.

## SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS

- Le Budget principal des dépenses de 2021-2022 de l'Agence Parcs Canada comprend un total de 38 360 521 \$ en paiements de transfert pour les subventions et contributions.

### 1. Subventions

#### A. Subventions pour la mise en œuvre d'accords sur les droits et la réconciliation au Canada atlantique – 4,1 millions de dollars

- Cette subvention soutiendra les accords sur les droits et la réconciliation signés par Parcs Canada et les Nations autochtones incluses dans les traités historiques de paix et d'amitié au Canada atlantique (les nations Mi'kmaq, Malécite et Peskotomuhkati), renforcera la capacité des collectivités autochtones à participer, avec Parcs Canada, en tant que cogestionnaires des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux, favorisera le rétablissement des liens avec les terres grâce à des pratiques traditionnelles d'intendance, et protégera la culture et le patrimoine des nations Mi'kmaq, Malécite et Peskotomuhkati.

#### B. Fonds de lancement du programme d'intendance inuit de Tallurutiup Imanga – 3,1 millions de dollars

- Cette subvention permet de financer les coûts de démarrage, de gestion et d'exploitation d'un programme d'intendance inuit dans les cinq collectivités associées à l'aire marine nationale de conservation (AMNC) Tallurutiup Imanga afin de soutenir la participation des Inuits à l'économie de conservation et à la gestion collaborative du patrimoine naturel et culturel du Canada. L'objet de cette subvention n'est pas directement lié à l'exploitation et à la gestion de l'AMNC Tallurutiup Imanga.

#### C. Fonds de recherche des Inuits – 1 million de dollars

- Cette subvention permettra de financer la recherche et la surveillance menées par les Inuits dans l'aire marine nationale de conservation Tallurutiup Imanga, y compris l'élaboration d'un plan de recherche et de surveillance inuit.

#### D. Subvention au Jardin international de la paix – 22,7 millions de dollars

- Le Jardin international de la paix commémore la coexistence pacifique du Canada et des États-Unis. Le Jardin chevauche la frontière entre le Manitoba et le Dakota du Nord et est géré par une organisation sans but lucratif qui reçoit des fonds de l'État du Dakota du Nord,

de la province du Manitoba ainsi que des gouvernements fédéraux des États-Unis et du Canada.

## **2. Contributions**

### **A. Contributions à l'appui d'activités ou de projets liés aux lieux historiques nationaux, aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation et aux canaux historiques – 21,6 millions de dollars**

- Il s'agit de contributions versées dans le cadre du Programme de contributions de catégorie générale de Parcs Canada pour aider les bénéficiaires à mener des activités et à réaliser des projets qui aideront l'Agence Parcs Canada à remplir son mandat.

### **B. Soutien au Grand Sentier– 7,5 millions de dollars**

- Cette contribution sera utilisée pour appuyer la Fondation du sentier transcanadien, une organisation caritative à but non lucratif enregistrée, afin d'améliorer et d'entretenir « Le Grand Sentier », un réseau national de sentiers récréatifs à usages multiples qui relie 15 000 collectivités et qui s'étend sur 24 400 kilomètres.

### **C. Contributions à l'appui du Programme national de partage des frais pour les lieux patrimoniaux – 1 million de dollars**

- Le Programme national de partage des frais pour les lieux patrimoniaux de Parcs Canada (« le Programme ») aide à assurer la protection des lieux patrimoniaux qui ont été officiellement reconnus par le gouvernement du Canada, mais qu'il n'administre pas. Le Programme appuie le mandat de l'Agence Parcs Canada qui consiste à protéger et à mettre en valeur les lieux d'importance historique nationale et à favoriser chez le public la compréhension, l'appréciation et la jouissance de ces lieux de manière à en assurer l'intégrité commémorative pour les générations actuelles et futures.

## Agence Parcs Canada

### Raison d'être

Le ministre de l'Environnement et du Changement climatique est responsable de l'Agence Parcs Canada. Parcs Canada protège et met en valeur des exemples significatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorise chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain. Le parc urbain national, les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux, les canaux patrimoniaux et les aires marines nationales de conservation du Canada, dont l'Agence Parcs Canada est la fière intendante, offrent aux Canadiens plusieurs occasions d'en profiter : ils peuvent visiter et découvrir ces lieux patrimoniaux ainsi que développer un sentiment d'attachement personnel à l'égard de ces endroits, de manière à ce qu'ils revêtent une signification particulière pour eux. Parcs Canada s'acquitte de ses responsabilités en travaillant en collaboration avec le public, d'autres ministères fédéraux, les provinces, les territoires, les peuples autochtones et d'autres intervenants.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

### Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
<b>Dépenses budgétaires</b>				
<b>Crédits votés</b>				
1 Dépenses du programme	1 219 082 783	898 652 518	1 163 381 578	916 901 348
5 Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques	26 323 000	9 992 000	19 292 000	7 371 000
<b>Total des crédits votés</b>	<b>1 245 405 783</b>	<b>908 644 518</b>	<b>1 182 673 578</b>	<b>924 272 348</b>
Total des postes législatifs	234 868 873	198 887 333	204 153 143	204 836 381
<b>Total des dépenses budgétaires</b>	<b>1 480 274 656</b>	<b>1 107 531 851</b>	<b>1 386 826 721</b>	<b>1 129 108 729</b>

### Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du Canada	518 007 575	458 904 215	38 360 521	.....	1 015 272 311
Services internes	111 027 521	2 808 897	.....	.....	113 836 418
<b>Total</b>	<b>629 035 096</b>	<b>461 713 112</b>	<b>38 360 521</b>	<b>.....</b>	<b>1 129 108 729</b>

**Liste des paiements de transfert de 2021-2022**

	<b>Dépenses réelles 2019-2020</b>	<b>Budget principal des dépenses 2020-2021</b> (dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2021-2022</b>
<b>Subventions</b>			
Subvention pour la mise en œuvre des accords de réconciliation des droits au Canada atlantique	.....	4 094 700	4 090 400
Tallurutiup Imanga fonds de démarrage du programme d'intendance des Inuits	2 927 088	2 400 000	3 100 000
Fonds de recherche des Inuits	.....	1 000 000	1 000 000
Subvention au Jardin international de la paix	22 700	22 700	22 700
<b>Contributions</b>			
Contributions à l'appui d'activités ou de projets liés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	16 939 187	15 835 443	21 647 421
Soutien au Grand Sentier	7 500 000	7 500 000	7 500 000
Contributions à l'appui du Programme de partage des frais des lieux historiques nationaux	846 555	1 000 000	1 000 000

**Énumération des autorisations législatives**

	<b>Dépenses réelles 2019-2020</b>	<b>Budget des dépenses à ce jour 2020-2021</b> (dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2021-2022</b>
<b>Budgétaire</b>			
Dépenses qui équivalent aux recettes résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 20 de la <i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i>	176 336 244	150 000 000	150 000 000
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	58 532 629	54 153 143	54 836 381

**Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits**

(pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2021-2022**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	AGENCE PARCS CANADA		
1	– Dépenses du programme – Dépenses en capital – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions, notamment :	916 901 348	
	a) les dépenses afférentes à des propriétés autres que celles du gouvernement fédéral;		
	b) les paiements aux provinces et aux municipalités à titre de contributions à l'égard des engagements assumés par ces dernières.		
5	– Sommes créditées au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques pour les fins visées au paragraphe 21(3) de la <i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i>	7 371 000	
			924 272 348
			924 272 348

# BUDGET DES DÉPENSES 2021-2022

## Dépenses budgétaires par article courant de dépense

Ce tableau indique les prévisions de dépenses globales par article courant de dépense qui inclut les types de biens ou de services qui doivent être acquis ou les paiements de transfert à effectuer et les recettes à valoir sur le crédit

Définitions des articles courants fournies à: <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/pceaf-gwcoa/2122/7-fra.html>

### Dépenses budgétaires par article courant de dépense

	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location	Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et approvisionnements	Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	Acquisition de machines et de matériel	Paiements de transfert	Frais de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
Agence Parcs Canada	425 352 470	24 048 412	10 057 992	169 510 543	23 553 327	26 991 890	60 433 581	292 619 329	30 140 590	38 360 521	.....	28 040 074	.....	1 129 108 729
<b>Total</b>	<b>425 352 470</b>	<b>24 048 412</b>	<b>10 057 992</b>	<b>169 510 543</b>	<b>23 553 327</b>	<b>26 991 890</b>	<b>60 433 581</b>	<b>292 619 329</b>	<b>30 140 590</b>	<b>38 360 521</b>	<b>.....</b>	<b>28 040 074</b>	<b>.....</b>	<b>1 129 108 729</b>

# BUDGET DES DÉPENSES 2021-2022

## Prévisions législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
<b>Budgétaire</b>			
<b>Agence Parcs Canada</b>			
Dépenses qui équivalent aux recettes résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 20 de la <i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i>	176 336 244	150 000 000	150 000 000
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	58 532 629	54 153 143	54 836 381
<b>Total Budgétaire</b>	<b>234 868 873</b>	<b>204 153 143</b>	<b>204 836 381</b>

# BUDGET DES DÉPENSES 2021-2022

## Dépenses par objet

Budgétaire	2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022				Total
	Budget principal des dépenses	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	
<b>Agence Parcs Canada</b>						
Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du Canada	1 022 207 842	518 007 575	458 904 215	38 360 521	.....	1 015 272 311
Services internes	85 324 009	111 027 521	2 808 897	.....	.....	113 836 418
<b>Total</b>	<b>1 107 531 851</b>	<b>629 035 096</b>	<b>461 713 112</b>	<b>38 360 521</b>	<b>.....</b>	<b>1 129 108 729</b>

**Exigences en matière de crédits provisoires****Agence Parcs Canada**Articles approuvés et en cours (dollars) (*articles de triage inclus*)

<b>N° du crédit</b>	<b>Libellé de crédit et explications pour les douzièmes supplémentaires</b>	<b>Total du Budget principal des dépenses</b>	<b>Montant alloué</b>
1	– Dépenses du programme – Dépenses en capital – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions, notamment : a) les dépenses afférentes à des propriétés autres que celles du gouvernement fédéral; b) les paiements aux provinces et aux municipalités à titre de contributions à l'égard des engagements assumés par ces dernières.  Aucun douzième supplémentaire n'est requis en plus des trois douzièmes habituels	916 901 348	229 225 337
5	– Sommes créditées au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques pour les fins visées au paragraphe 21(3) de la <i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i>  Aucun douzième supplémentaire n'est requis en plus des trois douzièmes habituels	7 371 000	1 842 750



## Plan ministériel 2021-2022 de Parcs Canada

### ENJEUX

- Le Plan ministériel 2021-2022 a été déposé devant le Parlement le 25 février 2021, et il se peut que les membres du comité posent des questions sur son contenu.

### POINTS IMPORTANTS

- Le Plan ministériel 2021-2022 continue d'être axé sur les cinq priorités établies en 2020-2021 :
  1. Protection du patrimoine naturel
  2. Protection du patrimoine culturel
  3. Création de liens avec la population canadienne
  4. Viabilité des actifs
  5. Innovation opérationnelle.

Une sixième priorité a été ajoutée au plan afin de favoriser la diversification de l'effectif et de promouvoir l'inclusion et l'équité au sein de Parcs Canada.

6. Équité, accessibilité, inclusion et diversité, et bien-être de l'effectif

- En ajoutant cette nouvelle priorité, Parcs Canada fait preuve d'un plus ferme engagement en faveur de l'équité, de la diversité, de l'inclusion et de l'accessibilité, ainsi que de la lutte contre le changement climatique.

### CONTEXTE ET SITUATION ACTUELLE

- Le plan ministériel contient de l'information sur les plans de Parcs Canada et son rendement attendu sur une période de trois ans, qui cadrent avec les engagements établis dans votre lettre de mandat et avec les priorités pangouvernementales.
- Parcs Canada continuera de soutenir l'engagement pris par le Canada d'élargir le réseau d'aires protégées et conservées et de contribuer à la biodiversité et au rétablissement des espèces en péril. En collaboration avec des partenaires autochtones, des parties intéressées et d'autres ordres de gouvernement, le Canada s'engage à protéger la biodiversité et la conservation de 25 % des terres et des eaux intérieures ainsi que de 25 % des zones marines et côtières d'ici 2025, et tout en visant 30 % d'ici 2030.
- Parcs Canada s'engage à faire en sorte que les Canadiens et Canadiennes aient la possibilité d'apprendre toute l'étendue de notre histoire commune, y compris les périodes difficiles qui font partie de notre passé. Les sites administrés par Parcs Canada visent à fournir une vue d'ensemble complète et équilibrée de l'histoire du Canada, laquelle comprend diverses perspectives.
- Le plan souligne l'engagement de Parcs Canada de prendre des mesures pour veiller à ce que ses plans, ses politiques et ses programmes de recrutement et de maintien de l'effectif, ainsi que sa prestation de services aux Canadiennes et Canadiens soient orientée par les principes de l'équité, de la diversité, de l'inclusion et de l'accessibilité.
- Au cours de la prochaine année, Parcs Canada continuera d'assumer un rôle clé pour permettre l'accès à la nature et soutenir le tourisme au Canada, en collaborant avec les collectivités environnantes afin de favoriser les possibilités économiques et d'offrir aux visiteurs des expériences qui attirent une grande diversité de Canadiens et de Canadiennes, d'autant plus vu la nécessité de soutenir la relance économique après la pandémie de COVID-19.



## Effets de la COVID-19 sur les revenus de Parcs Canada

### ENJEUX

- Les revenus de Parcs Canada, et en particulier les revenus issus des visites, ont subi l'impact négatif de la pandémie. Les impacts sur les revenus devraient se poursuivre en 2021-2022.

### POINTS IMPORTANTS

- Parcs Canada est un organisme de service spécial et il conserve les revenus provenant des droits perçus. Ces revenus sont réinvestis dans la prestation de services et aident Parcs Canada à offrir davantage de possibilités aux visiteurs, et ce partout au pays.
- Parcs Canada génère annuellement entre 170 et 175 millions de dollars de revenus, provenant principalement des services aux visiteurs, des ententes sur les biens immobiliers commerciaux et de la vente de permis et d'autres biens et services, afin de soutenir les activités principales et permanentes.
- Le nombre total de visites pour 2020-2021 est estimé à 16,5 millions (soit une baisse de 34 % par rapport à l'année dernière).
- Bien que le nombre de visiteurs soit resté relativement élevé, les revenus issus des visites ont subi un impact négatif et disproportionné. Les revenus issus des visites pour 2020-2021 ont totalisé environ 46,4 millions de dollars pour l'année, soit 45 % des niveaux de 2019. L'impact négatif sur les revenus est attribuable à la réduction de la capacité, seuls les endroits pouvant être exploités en toute sécurité ayant été ouverts aux visiteurs, alliée à une préférence des visiteurs pour des activités de plein air plus sécuritaires, peu coûteuses et autonomes (par exemple, la randonnée et l'utilisation des aires de fréquentation diurne). Tous ces facteurs ont fait chuter les revenus annuels de l'Agence en 2020-2021 et ils continueront à se faire sentir en 2021-2022.
- L'Agence a reçu des fonds pour combler les manques à gagner en 2020-2021 et le budget 2021 a prévu jusqu'à 72 millions de dollars pour 2021-2022.

### CONTEXTE ET SITUATION ACTUELLE

- Afin de combler le manque à gagner de Parcs Canada, l'Agence a demandé et obtenu un nouveau financement en 2020-2021. Ce soutien financier a permis à l'Agence de maintenir efficacement ses activités, y compris les niveaux de dotation permanents et saisonniers, de gérer les risques liés à la COVID-19 pour la protection des visiteurs et des employés, et de surveiller l'évolution des vaccinations afin d'être prête, le cas échéant, à adapter les activités et les services aux visiteurs, de sorte que les Canadiens puissent continuer à profiter en toute sécurité des bienfaits sur le bien-être de l'accès aux activités de plein air dans les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation.
- En 2020-2021, l'Agence s'est vu attribuer jusqu'à 128,2 millions de dollars au titre du remplacement des revenus, en deux versements :
  - La première tranche de financement s'est inscrite dans le Budget supplémentaire des dépenses B de 2020-2021, et elle incluait un financement pouvant atteindre 74,1 millions de dollars pour combler les manques à gagner pendant les six premiers mois. De ce montant, 35,4 millions de dollars ont été versés à l'Agence.
  - La deuxième tranche, d'un montant maximal de 54,1 millions de dollars, a été mise de côté dans le Budget supplémentaire des dépenses C de 2020-2021 pour combler les manques à gagner des six derniers mois. Lors de la clôture de l'exercice et de l'évaluation des résultats de fin d'année (juin 2021), l'Agence aura accès à une partie de ces 54,1 millions de dollars, car ce montant sera réduit du montant des revenus perçus et des économies éventuellement réalisées.
- Pour 2021-2022, l'Agence a reçu la confirmation, par le biais du budget de 2021, d'un remplacement de revenus pouvant atteindre 72 millions de dollars pour combler les manques à gagner associés aux visites. Le montant réel qui sera mis à la disposition de l'Agence dépendra du montant du manque à gagner réel et de la capacité de l'Agence à trouver des possibilités d'économies pour éponger une partie de la perte.



## Changements climatiques

### **ENJEUX**

- Les changements climatiques ont un effet sur les lieux patrimoniaux et les activités de Parcs Canada, ce qui présente des risques à la fois complexes et interreliés pour l'ensemble des programmes et des champs de responsabilité.

### **POINTS IMPORTANTS**

- Les parcs et les aires protégées du Canada font partie d'une « solution naturelle » aux changements climatiques, étant donné que des écosystèmes en santé aident la nature et les gens à s'adapter à ces changements. Ces lieux conservent la biodiversité, protègent les services écosystémiques, relient les paysages, absorbent et stockent le carbone, accroissent les connaissances et la compréhension et inspirent les gens.
- Grâce aux 32,2 millions d'hectares de capital naturel réparti entre les 47 parcs nationaux et un parc urbain gérés par Parcs Canada, la population bénéficie chaque année d'une multitude de services écosystémiques dont la valeur est estimée à 266 milliards de dollars. Cette estimation préliminaire ne comprend pas la valeur des services écologiques fournis par le capital naturel des lieux historiques nationaux, des aires marines nationales de conservation et de la partie marine des parcs nationaux et réserves de parc national.
- L'Agence Parcs Canada travaille à améliorer sa compréhension des effets actuels et futurs des changements climatiques ainsi que sa capacité à s'adapter par la truchement de diverses initiatives, par exemple en dirigeant des efforts visant l'élaboration d'un cadre d'adaptation aux changements climatiques pour les parcs et les aires protégées, en collaboration avec les partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux.
- L'Agence Parcs Canada cherche des moyens de prévenir la dégradation ou la destruction de ressources culturelles irremplaçables par les conséquences des changements climatiques à l'échelle locale (inondations, etc.). Elle travaille avec ses partenaires afin de trouver des solutions possibles comme la construction de barrières physiques, le recours à des techniques et à des matériaux issus du génie moderne ou même, dans des situations extrêmes, le déplacement de bâtiments ou de ressources pour éloigner ceux-ci des endroits où ils risquent d'être endommagés.

### **CONTEXTE ET SITUATION ACTUELLE**

- Grâce à des approches écosystémiques à l'atténuation et à l'adaptation, le travail de Parcs Canada offre d'importants avantages qui permettent de faire face aux multiples effets des changements climatiques. Il contribue ainsi non seulement à la conservation de la biodiversité à l'échelle du paysage, mais aussi à la santé et au bien-être de l'être humain.
- Les lieux patrimoniaux de Parcs Canada offrent d'importantes occasions de faire participer la population à la conservation du patrimoine bâti ainsi qu'à la recherche sur les changements climatiques et à la prise de mesures connexes, tout en suscitant l'appui durable du public envers la nature.

Les projets spécifiques comprennent :

- Des experts de l'Agence codirigent deux groupes de travail formés de gestionnaires fédéraux, provinciaux et territoriaux ainsi que de partenaires autochtones, de l'industrie et du milieu universitaire afin d'acquérir et de communiquer les connaissances et les pratiques exemplaires en matière d'intendance des lieux patrimoniaux dans le contexte des changements climatiques;
- En collaboration avec le Centre canadien des services climatiques, une série de résumés climatologiques a été préparée. Ce travail s'appuie sur une série de rapports régionaux et propres au lieu de Parcs Canada qui résument l'évolution des conditions climatiques dans les lieux patrimoniaux et les effets possibles que pourraient avoir les changements prévus;



- L'Agence réalise des études avec le Service canadien des forêts et d'autres organismes dans le but d'élaborer la série d'Atlas du carbone de Parcs Canada, qui permettra d'évaluer et de cartographier la dynamique du carbone dans les écosystèmes terrestres et aquatiques des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation au Canada.
- Au lieu historique national de la Forteresse-de-Louisbourg, le mur du quai a été reconstruit et élevé d'un mètre afin de protéger la forteresse des effets de l'augmentation du niveau de la mer et des ondes de tempête.
- Au parc national de l'Île-du-Prince-Édouard, la passerelle traversant les dunes de la plage Cavendish a été reconstruite et déplacée vers un endroit qui la rend moins vulnérable à l'érosion côtière et au mouvement des dunes attribuables aux tempêtes d'une fréquence et d'une violence accrues.
- Sur la voie navigable Trent-Severn, la vanne de garde du barrage de Nassau situé à Peterborough a été mise en place pour faciliter la gestion des eaux pendant les hautes crues.
- Dans les parcs nationaux Fundy et de la Pointe-Pelée, des brise-lames de pierre ont été érigés pour atténuer l'érosion du littoral.
- En Colombie-Britannique, des filets de protection contre les avalanches et des systèmes de déclenchement préventif d'avalanches à distance ont été installés le long de la Transcanadienne dans le cadre du projet de renouvellement de l'infrastructure.
- Dans le but de conserver un chardon endémique à la réserve de parc national de l'Archipel-de-Mingan, des graines ont été cueillies et mises en germination, puis les semis ont été mis en terre afin de renforcer la viabilité de la population, en collaboration avec l'Université de Guelph et le Biodôme de Montréal.
- PEI National Park and academic partners are working together to assess dune vegetation recovery following tropical storm Dorian (September 2019), to better understand the recovery of coastal ecosystems after extreme weather events.
- Les travaux de restauration des écosystèmes aux fins d'adaptation au climat qui sont en cours dans certains parcs, dont la réserve de parc national, l'aire marine nationale de conservation et le site du patrimoine haïda Gwaii Haanas, permettent la mise en œuvre de mesures d'adaptation aux changements climatiques visant à modifier la structure forestière de façon à la rendre plus résistante aux phénomènes météorologiques extrêmes, comme les ouragans.



## Espèces en péril

### ENJEUX

- Parcs Canada est responsable de la protection et du rétablissement des espèces dans les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation et collabore avec Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), Pêches et Océans Canada, les partenaires autochtones et les gestionnaires des terres adjacentes pour faire avancer le travail de protection et de rétablissement des espèces en péril.

### POINTS IMPORTANTS

- Parcs Canada est un partenaire actif dans la mise en œuvre de l'Approche pancanadienne pour la transformation de la conservation des espèces en péril.
- Il existe plus de 230 espèces en péril sur les terres et dans les eaux administrées par Parcs Canada, ce qui représente environ 40 % de toutes les espèces inscrites sur la liste des espèces en péril de la LEP. L'ensemble des six espèces prioritaires se trouvent sur les terres administrées par Parcs Canada.
- Parcs Canada a mis au point 22 plans d'action multi-espèces locaux qui prévoient des mesures de rétablissement visant plus de 220 espèces préoccupantes (y compris plus de 127 espèces désignées dans la LEP), dans 42 lieux administrés par Parcs Canada.
- Depuis décembre 2019, Parcs Canada s'est occupé de deux arrêtés ministériels concernant des habitats essentiels, de six descriptions d'habitats essentiels et d'une déclaration de protection d'un habitat essentiel. Beaucoup plus à venir.
- En 2019-2020, Parcs Canada a consacré environ 2,5 M\$ à des projets qui ont permis la mise en œuvre de plus de 60 mesures prévues par les plans d'action pour les espèces en péril.

### CONTEXTE ET SITUATION ACTUELLE

- La *Loi sur les espèces en péril* (LEP) a pour objet de prévenir la disparition ou l'extinction des espèces sauvages, de faciliter le rétablissement des espèces sauvages en voie de disparition ou menacées, et d'éviter que d'autres espèces deviennent des espèces en voie de disparition ou menacées.
- Encouragé par l'investissement dans l'initiative du *Patrimoine naturel du Canada* en 2018, Parcs Canada a effectué d'autres investissements soutenant des mesures de conservation pour les espèces en péril, a collaboré davantage avec les partenaires autochtones, a élaboré des approches axées sur les changements climatiques pour le rétablissement des espèces en péril et a travaillé avec une efficacité accrue à l'échelle du paysage.
- Les terres et les eaux gérées par Parcs Canada abritent 40 % des 622 espèces en péril inscrites sur la liste de la LEP du Canada, et ce, malgré le fait que ces terres et eaux représentent moins de 5 % de la superficie totale du pays.
- L'Approche pancanadienne pour la transformation de la conservation des espèces en péril met l'accent sur de multiples espèces et écosystèmes. À l'échelle fédérale, provinciale et territoriale, les efforts de conservation sont axés sur les lieux, les espèces, les secteurs et les menaces qui sont jugés prioritaires dans l'ensemble du Canada. En outre, cette approche, qui est dirigée par ECCC, prévoit un engagement à l'égard de la participation des peuples autochtones et permet aux partenaires de la conservation de collaborer afin d'obtenir de meilleurs résultats pour les espèces en péril.



## Espèces notoires dans les parcs :

### Bison:

- Une stratégie nationale axée sur le bison est en cours d'élaboration. Elle élargira le rôle que joue Parcs Canada en tant que chef de file pour la conservation des bisons, établira les priorités et les objectifs relatifs au bison à l'échelle de l'Agence Parcs Canada, assurera la cohésion à l'échelle nationale pour la gestion des hardes de bisons et appuiera le processus de prise de décisions éclairées.
- Voici deux exemples d'efforts récents : le déplacement de 6 bisons des plaines vers le parc national des Lacs-Waterton en février 2021 et la cérémonie organisée pour l'occasion – plusieurs Aînés autochtones y ont participé; le départ de 30 jeunes bisons des bois du parc national Elk Island vers la Russie en avril 2020.

### Caribou des montagnes du Sud

- Parcs Canada a investi 1,5 M\$ de l'initiative du Patrimoine naturel et a pris des mesures concrètes pour réduire les menaces au caribou des montagnes du Sud et créer des conditions favorables à leur survie et à leur rétablissement. Par exemple, la mise en œuvre de la protection de l'habitat hivernal pour réduire la probabilité que les loups accèdent à l'habitat du caribou, et l'exploration d'un programme de reproduction de conservation.
- En collaboration avec des partenaires et des experts, Parcs Canada a mis au point une proposition de projet préliminaire visant à faire grossir les hardes de caribous du parc national Jasper et étudie diverses possibilités.
- Le rétablissement des hardes de caribous des montagnes du Sud dont le territoire s'étend dans le parc national du Mont-Revelstoke et dans le parc national des Glaciers est étroitement lié à la gestion de l'espèce et de son habitat sur les terres provinciales adjacentes aux parcs. Parcs Canada travaille de près avec la province de la Colombie-Britannique afin de déterminer les prochaines étapes pour le rétablissement de ces hardes.

### Épaulard résident du Sud

- Parcs Canada protège l'habitat essentiel des épaulards résidents du Sud dans les eaux de la réserve de parc national Pacific Rim et de la réserve de parc national des Îles-Gulf.
- Parcs Canada collabore avec le ministère des Pêches et des Océans, Transports Canada et Environnement et Changement climatique Canada pour mieux faire connaître les mesures de gestion relatives aux épaulards résidents du Sud et améliorer la conformité à ces mesures.
- Parcs Canada travaille de concert avec les partenaires autochtones pour élaborer conjointement des initiatives ou des programmes de conservation marine dirigés par les Autochtones qui appuient la protection et le rétablissement des épaulards résidents du Sud.



## Mesures de protection du caribou dans le parc national Jasper

(Données à jour en date du 20 avril 2021)

### ENJEUX

- L'annonce de Parcs Canada, en septembre 2020, selon laquelle la harde de la Maligne était disparue, a attiré l'attention des médias et suscité des questions de la part d'organisations environnementales non gouvernementales au sujet des mesures de conservation et des plans de rétablissement du caribou de Parcs Canada dans le parc national Jasper. Les populations de caribous des montagnes du Sud présentes en Alberta et en Colombie-Britannique ont radicalement décliné dans l'ensemble de leur aire de répartition et sont inscrites en tant qu'espèces menacées aux termes de la *Loi sur les espèces en péril*.

### POINTS IMPORTANTS

- Parcs Canada a pris des mesures concrètes pour réduire les menaces qui pèsent sur les caribous de la population des montagnes du Sud et pour créer des conditions propices à leur survie et à leur rétablissement, dont un investissement de 1,5 million de dollars dans le cadre de l'initiative Patrimoine naturel.
- Les mesures de conservation mises en œuvre comprennent ce qui suit :
  - Changements à la gestion des wapitis et des animaux tués sur la route visant à empêcher la croissance des populations de prédateurs;
  - Zones de vitesse réduite;
  - Restrictions quant à la présence de chiens dans l'habitat du caribou et lignes directrices sur les vols afin d'éviter les perturbations directes des caribous;
  - Restrictions de l'accès en hiver visant à empêcher les prédateurs d'avoir facilement accès aux caribous.
- En plus des mesures permanentes de protection de l'habitat, il existe depuis 2014 des restrictions de l'accès en hiver pour tout habitat occupé par le caribou, restrictions qui sont en cours de révision. Les dates de fermeture pour la saison 2020-2021 demeurent les mêmes.
  - Des changements mineurs ont été apportés aux limites de la zone fermée dans le secteur Maligne-Brazeau pendant la saison 2020-2021 afin de permettre un accès limité à deux petites zones (qui représentent seulement 6 % du secteur fermé initialement) puisque rien n'indique que des caribous s'y trouvent encore.
- Le parc national Jasper renferme un habitat d'une vaste superficie et des conditions favorables au rétablissement du caribou, dont les populations de wapitis qui ne favorisent plus la croissance des populations de prédateurs, et les populations de loups qui ne constituent plus des obstacles importants à la santé et à la viabilité des hardes.
- Actuellement, les hardes sont trop petites pour se rétablir d'elles-mêmes et sont particulièrement vulnérables aux menaces naturelles. Le nombre de caribous femelles dans les hardes de la vallée Tonquin et de la Brazeau est si bas (10 ou moins dans chaque harde) qu'il est peu probable que suffisamment de faons naissent chaque année pour permettre aux hardes de se rétablir naturellement.
- En collaboration avec ses partenaires et des experts, Parcs Canada a élaboré une proposition visant à grossir les hardes de caribous du parc national Jasper au moyen de l'élevage de conservation. Un examen scientifique approfondi de la proposition a été mené en janvier 2021 et un rapport sur le processus sera rendu public d'ici au 1<sup>er</sup> mai 2021. Selon les conclusions de l'examen, il y a lieu d'appuyer la proposition de Parcs Canada puisqu'on lui accorde un degré élevé de certitude et qu'elle contient suffisamment d'éléments probants.

### CONTEXTE ET SITUATION ACTUELLE

- Les aires de répartition de deux hardes de caribous des montagnes du Sud sont dans les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers, et cinq hardes ont comme aire de répartition historique les parcs nationaux Jasper et Banff.



## Jasper

- Les mesures de rétablissement du caribou adoptées pour le parc national Jasper sont inspirées du *Programme de rétablissement de la population des montagnes du Sud du caribou des bois (2014)* et du *Plan d'action visant des espèces multiples dans le parc national Jasper (2017)*, qui ont été élaborés en collaboration avec des partenaires autochtones, des intervenants locaux et régionaux et des organismes provinciaux et fédéraux.
- Selon les estimations, la harde de la vallée **Tonquin** compte environ 45 caribous et celle de la **Brazeau** environ dix. Depuis 2015, le nombre de caribous dans ces deux hardes est faible, mais stable. Cependant, le nombre de femelles est si bas (dix ou moins dans chaque harde) que le rétablissement de la harde sans augmentation n'est pas possible sur le plan biologique.
- La harde d'**À la Pêche**, qui est formée de quelque 150 individus, est considérée comme partiellement migratrice et vit aux environs de la limite nord du parc national Jasper, limite principalement gérée et surveillée par le gouvernement de l'Alberta, même si certains caribous de cette harde sont des résidents du parc national Jasper toute l'année.
- La harde de la **Maligne**, dans le parc national Jasper, est aujourd'hui considérée comme disparue, après plusieurs relevés en 2018, 2019 et 2020 qui n'ont permis de recenser aucun des trois caribous restants ni aucune trace de caribous.

## Banff

- La harde du parc national Banff est disparue en 2009 à la suite d'une avalanche qui a tué les cinq derniers caribous.

## Parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers

- Le rétablissement des hardes de caribous des montagnes du Sud dont le territoire chevauche les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers est étroitement lié à la gestion de l'espèce et de son habitat sur les terres provinciales adjacentes aux parcs. Parcs Canada travaille en étroite collaboration avec la Colombie-Britannique pour déterminer les prochaines étapes de rétablissement de ces hardes.

## RÉACTION / EN CAS DE QUESTION

### *Restrictions de l'accès en hiver dans le parc national Jasper :*

- L'Agence Parcs Canada étudie et évalue de manière continue les mesures de conservation afin de s'adapter aux conditions changeantes.
- En plus d'assurer la protection continue de l'habitat essentiel du caribou, Parcs Canada continue de limiter l'accès à 2 800 km<sup>2</sup> d'habitat hivernal en altitude dans le parc national Jasper, de novembre à mars, afin d'empêcher les loups d'avoir accès à l'habitat du caribou en empruntant des pistes dont la neige a été compactée par les gens.
- Cette année, l'accès aux collines Bald et au secteur situé entre les cols Big Shovel et Little Shovel n'a pas fait l'objet de restrictions. Ce changement a redonné l'accès à seulement 6 % du territoire visé par les fermetures précédentes dans le secteur Maligne-Brazeau. Parcs Canada continuera de surveiller ces secteurs, et la fermeture sera réévaluée et pourrait être réinstaurée, au besoin, à n'importe quel moment.
- Parcs Canada procède actuellement à un examen des dates de restrictions de l'accès en hiver et d'autres mesures de conservation mises en œuvre pour la harde de la vallée Tonquin afin d'appuyer un possible investissement dans un projet d'élevage et d'augmentation aux fins de conservation des caribous de la harde de la vallée Tonquin.



## Dendroctone du pin ponderosa

### ENJEUX

- Le 8 octobre 2020, on a annoncé l'octroi de 6,9 millions de dollars pour aider les parcs nationaux des Rocheuses (Jasper, Banff, Kootenay et Yoho) à mettre en œuvre des mesures visant à atténuer les effets de l'infestation du dendroctone du pin ponderosa, ce qui comprend des mesures pour réduire les risques d'incendie de forêt dans les collectivités et à proximité.

### POINTS IMPORTANTS

- L'Agence Parcs Canada réitère son engagement à l'égard de la gestion du dendroctone du pin ponderosa dans les parcs nationaux et continue de collaborer avec le gouvernement de l'Alberta, Ressources naturelles Canada, les administrations municipales et d'autres intervenants afin d'atténuer les risques économiques, sociaux et environnementaux connexes.
- Compte tenu du financement annoncé en octobre 2020, Parcs Canada accroît le nombre de mesures d'atténuation mises en œuvre pour gérer les répercussions du dendroctone du pin ponderosa ainsi que les risques d'incendie connexes, et pour améliorer la santé écologique des écosystèmes de nos forêts.
- Les travaux sont commencés. Plus précisément, Parcs Canada :
  - élargit, en partenariat avec la municipalité de Jasper, le programme Intelli-feu afin de réduire les risques d'incendie qu'occasionnent les arbres tués par les dendroctones du pin ponderosa;
  - conclut des contrats de travail collaboratif pour l'enlèvement des arbres dangereux dans deux grands terrains de camping du parc national Jasper;
  - a déjà entrepris, en collaboration avec le Forum des Autochtones du parc national Jasper, un plan d'action visant à réduire les risques d'incendie dans l'aire culturelle autochtone du parc national Jasper;
  - procède à des travaux d'ingénierie afin de développer d'autres méthodes d'extinction des incendies et de protection contre les incendies pour les collectivités touchées du parc national (par exemple des systèmes d'extinction d'incendies à volume élevé).

### CONTEXTE ET SITUATION ACTUELLE

- Le parc national Jasper surveille et gère la situation depuis la première apparition du dendroctone du pin ponderosa dans le parc en 1999.
- Selon des recherches récentes, la progression de l'infestation a probablement été ralentie grâce aux mesures de contrôle mises en place, les longues vagues de froid des hivers de 2019 et 2020 ont aussi permis de limiter davantage les populations de dendroctone du pin ponderosa. Bien que ces résultats de recherche soient encourageants, il reste beaucoup de travail à faire afin d'atténuer les effets du dendroctone du pin ponderosa, en particulier dans les forêts entourant les collectivités situées dans les parcs nationaux des Rocheuses (Jasper, Banff, Kootenay, et Yoho), ainsi que celles qui sont juste à côté des forêts provinciales vulnérables aux infestations.



## Report de paiements et allègement des loyers

### ENJEUX

- Faire le point sur le programme d'allègement et de report de paiements des loyers commerciaux pour les locataires de Parcs Canada.

### POINTS IMPORTANTS

- Depuis le mois d'octobre 2020, les exploitants commerciaux admissibles peuvent obtenir un allègement de leur loyer dans le cadre du programme de Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL), qui a été prolongé dans le Budget de 2021.
- D'avril à septembre 2020, Parcs Canada a accordé aux locataires commerciaux admissibles un allègement des loyers dont les montants et les critères d'admissibilités correspondaient à ceux du programme d'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC).
  - L'allègement accordé aux locataires équivalait à 75 % de leur loyer pour une période de six mois.
  - L'allègement de loyer total accordé par Parcs Canada était de 2 millions de dollars.
- Parcs Canada a aussi offert à tous ses locataires commerciaux l'option de reporter leurs paiements de loyer pour les soutenir dans la gestion de leur flux de trésorerie.

### CONTEXTE ET SITUATION ACTUELLE

- Chaque année, des centaines de petites entreprises fournissent d'importants services à des milliers de résidents et à des millions de visiteurs des lieux gérés par Parcs Canada aux quatre coins du pays. Elles jouent un rôle vital dans l'économie de leur collectivité ; les présentes initiatives les aideront à traverser la tourmente économique causée par la pandémie de COVID-19.
- L'allègement de loyer de Parcs Canada, harmonisé au programme d'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC), a été offert à des entreprises admissibles ainsi qu'aux villes de Banff et de Jasper. Les locataires et titulaires de permis résidentiels et les autres signataires d'entente, comme les ententes de services publics, n'étaient pas admissibles.
- En octobre 2020, l'AUCLC a été remplacée par le programme de Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL), qui offre du soutien aux organisations admissibles dont les recettes ont baissé en raison de la COVID-19. L'Agence du revenu du Canada est chargée de l'administration du programme de SUCL.
- Les discussions se poursuivent entre Parcs Canada et les locataires commerciaux qui ont indiqué que, même avec l'allègement de loyer, ils peinent à effectuer leurs paiements.
- Des exploitants commerciaux de bateaux ont présenté des plaintes et préoccupations à Parcs Canada à l'égard des restrictions imposées par Transport Canada sur l'exploitation d'embarcations de passagers jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2020.
- Parcs Canada continuera à travailler avec plusieurs exploitants commerciaux [REDACTÉ] [CAVIARDÉ] en vue de déterminer des options de report et d'autres stratégies qui pourraient aider les propriétaires d'entreprises.



## Mise en œuvre de la *Loi sur les frais de service* à Parcs Canada

### ENJEUX

- En janvier 2021, dans le cadre de la mise en œuvre continue par Parcs Canada de la *Loi sur les frais de service* de 2017, l'Agence a fait savoir que les frais pour les services facultatifs à valeur ajoutée, tels que les programmes guidés, l'accès aux sources thermales, les permis pour les événements spéciaux et le golf, augmenteront en 2023. Elle a également indiqué que les rajustements des droits en fonction de l'Indice des prix à la consommation exigés par la *Loi sur les frais de service* seront désormais apportés tous les deux ans à compter de 2022.

### POINTS IMPORTANTS

- La *Loi sur les frais de service* de 2017 prévoit une plus grande transparence de l'établissement et de l'administration des frais de service dans les ministères et organismes fédéraux. Il faut également améliorer le recouvrement des coûts lorsque les services apportent un avantage majoritairement privé aux particuliers ou aux entreprises. Les ajustements courants des frais en fonction de l'inflation basée sur l'Indice des prix à la consommation sont une autre exigence de la Loi.
- En janvier 2021, dans le cadre de la mise en œuvre continue par Parcs Canada de la *Loi sur les frais de service* de 2017, l'Agence a fait savoir que les frais pour les services facultatifs à valeur ajoutée, tels que les programmes guidés, l'accès aux sources thermales, les permis pour les événements spéciaux et le golf, augmenteront en 2023. Elle a également indiqué que les rajustements des droits en fonction de l'Indice des prix à la consommation exigés par la *Loi sur les frais de service* seront désormais apportés tous les deux ans à compter de 2022.
- La *Loi sur les frais de service* de 2017 exige que les ministères et organismes ajustent les frais de service en fonction de l'inflation sur une base annuelle, sauf si un autre calendrier est approuvé par le ministre responsable. À partir de 2022, Parcs Canada ajustera les frais de service en fonction de l'inflation tous les deux ans seulement. Les visiteurs, les partenaires et les clients de Parcs Canada bénéficient ainsi d'une plus grande certitude et d'une plus grande prévisibilité en matière de prix ainsi que d'un délai plus long pour informer les Canadiens des changements de prix qui entrent en vigueur.
- Les tarifs de Parcs Canada sont très raisonnables et offrent un bon rapport qualité-prix aux Canadiens. L'Agence réinvestit tous les revenus de la tarification dans les activités. Plus de 20 % du budget de fonctionnement de Parcs Canada proviennent des revenus tirés de la tarification. Pour offrir des services et des expériences de grande qualité aux Canadiens, un recouvrement raisonnable des coûts en ce qui concerne les services payants, tout en étant abordables pour les particuliers et les familles, est nécessaire.
- Parcs Canada a mené une consultation nationale sur les tarifs en 2019. Les participants à la consultation se sont prononcés en faveur d'autres ajustements des tarifs afin d'améliorer le recouvrement des coûts et de rapprocher certains tarifs des taux du marché, en particulier lorsque ces tarifs entrent par inadvertance en concurrence avec des offres du secteur privé comme le golf et les sources thermales.

### CONTEXTE ET SITUATION ACTUELLE

- Parcs Canada administre plus de 3 500 différents tarifs qui tombent sous le coup de la *Loi sur les frais de service*. Il s'agit des droits d'admission et des frais d'hébergement, des frais d'éclusement, des services municipaux, des licences d'exploitation et de divers permis.



## Table ronde du ministre 2020 sur Parcs Canada

### **ENJEUX**

- Tous les deux ans, le ministre responsable de l'Agence Parcs Canada tient une table ronde nationale dont l'objectif est de consulter les Canadiens qui s'intéressent au travail de l'Agence. La Table ronde du ministre 2020 a débuté le 8 octobre et pendant neuf jours des petites séances virtuelles se sont déroulées avec des intervenants. Du 19 au 30 octobre 2020, tous les Canadiens ont été invités à faire part de leurs points de vue sur un portail de consultation en ligne. Les consultations se sont conclues le 13 novembre 2020 par un dialogue avec les dirigeants autochtones nationaux. Le 15 avril 2021, le ministre Wilkinson a présenté sa réponse aux commentaires reçus tout au long de la Table ronde du ministre de 2020, retenant 12 domaines d'action pour Parcs Canada.

### **POINTS IMPORTANTS**

- Tous les deux ans, le ministre responsable de Parcs Canada organise une table ronde pour discuter du travail de l'Agence avec les Canadiens intéressés. En 2020, la table ronde du ministre s'est tenue en octobre et novembre.
- Les cinq sujets suivants ont été les principaux sujets de discussion de la Table ronde du ministre 2020 sur Parcs Canada.
  - Parcs urbains : Parcs Canada en tant que chef de file de la conservation urbaine, et permettant l'accès à la nature et à la culture dans les collectivités.
  - Diversité, inclusion et accessibilité : Parcs Canada en tant que partenaire et chef de file en matière de diversité, d'inclusion, d'accessibilité et de réconciliation dans les lieux protégés et patrimoniaux.
  - Couloirs écologiques : Établir des liens entre les lieux protégés pour lutter contre les changements climatiques et la perte de biodiversité.
  - Réconciliation par la conservation : Faire progresser le leadership autochtone en matière de conservation, d'utilisation traditionnelle, de savoirs autochtones et d'aires protégées et de conservation autochtones.
  - Protéger notre patrimoine culturel : Faire progresser la protection du patrimoine bâti fédéral par voie législative.
- La consultation nationale a permis de recueillir les commentaires de plus de 13 000 participants, dont des représentants d'organisations autochtones nationales, plus de 60 organisations d'intervenants et des milliers de Canadiens.
- Le 15 avril 2021, le ministre Wilkinson a présenté sa réponse aux commentaires reçus tout au long de la Table ronde du ministre 2020, retenant 12 domaines d'action pour Parcs Canada. On peut trouver la réponse sur le site Web de Parcs Canada ou en visitant le site [parlonsdeparcscanada.ca](http://parlonsdeparcscanada.ca).
- Il s'agit notamment de promouvoir la connectivité écologique et la conservation en milieu urbain, ainsi que de soutenir la réconciliation et le leadership des peuples autochtones dans la conservation et l'intendance du patrimoine naturel et culturel. Par ailleurs, ces mesures contribueront à la protection des bâtiments historiques et des lieux patrimoniaux, entre autres choses par le renforcement de la législation, et elles feront en sorte que les récits de l'histoire du Canada soient dits selon des perspectives diverses.

### **CONTEXTE ET SITUATION ACTUELLE**

- Selon l'article 8.1 de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* (1998), le ministre responsable de l'Agence Parcs Canada doit organiser une table ronde tous les deux ans afin de recueillir les commentaires des Canadiens sur les questions dont Parcs Canada est responsable.
- La Table ronde du ministre a commencé avec une soixantaine d'intervenants du 8 au 16 octobre 2020, avec lesquels ont eu lieu de courtes discussions thématiques animées par vidéoconférence, dirigées par le ministre et les secrétaires parlementaires Duguid et Schiefke ainsi que par le président et directeur général de Parcs Canada, Ron Hallman. Du 19 au 30 octobre 2020, tous les Canadiens ont été invités à participer en utilisant une plateforme de consultation en ligne. Le 13 novembre 2020, le ministre Wilkinson a organisé



une vidéoconférence avec des dirigeants autochtones nationaux. Plus de 13 000 Canadiens ont participé à la consultation.

- Le 15 avril 2021, soit avant la date prévue par la loi, le ministre Wilkinson a présenté sa réponse aux commentaires reçus tout au long de la Table ronde du ministre 2020, retenant 12 domaines d'action pour Parcs Canada.



## Agence Parcs Canada Compte des nouveaux parcs et lieux historiques

### CE DONT IL S'AGIT-IL

Le Compte des nouveaux parcs et lieux historiques est un compte à fins déterminées qui permet à l'Agence de mettre de côté des fonds pour la création ou l'agrandissement de lieux historiques nationaux, de parcs nationaux, d'aires marines nationales de conservation et d'autres aires protégées. Des fonds sont déposés dans le compte des nouveaux parcs et lieux historiques afin de protéger le financement requis à une date ultérieure et de respecter l'engagement pris par l'Agence à l'égard de la création, de l'agrandissement ou de la désignation de parcs nationaux, de lieux historiques nationaux, d'aires marines nationales de conservation ou d'autres aires patrimoniales protégées.

Le Compte est financé par les crédits de Parcs Canada (c.-à-d. les montants alloués à Parcs Canada pour l'établissement et l'exploitation des lieux), par la disposition des biens immobiliers de l'Agence ou d'immeubles fédéraux, et par des cadeaux, des legs et des dons. Les montants sont issus du compte principalement aux fins suivantes :

- acquérir des biens immobiliers ou des immeubles;
- aménager ou entretenir un lieu historique national, un parc national, une aire marine nationale de conservation ou une autre aire patrimoniale protégée qui est établie, agrandie ou désignée, et faire toute contribution ou tout autre paiement connexe.

### COMMENT ÇA FONCTIONNE

[CAVIARDÉ]

Le financement couvre les coûts associés à la phase d'établissement du lieu (c'est-à-dire l'achat du terrain, la construction du centre d'accueil et l'aménagement des sentiers) et à la phase d'exploitation continue des lieux.

[CAVIARDÉ]

L'Agence dépense ces fonds selon les besoins et transfère également, par le biais du processus budgétaire, des fonds du crédit 1 (dépenses de programme) au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques (crédit 5), afin de mettre de côté les fonds destinés à l'établissement de lieux pour les années à venir. Les fonds déposés dans ce compte restent disponibles jusqu'à ce qu'on en ait besoin pour l'établissement du lieu, qui peut s'étaler sur plusieurs années.

### ÉTAT ACTUEL

En date du 31 mars 2021, les fonds disponibles dans le compte totalisent 98,4 millions de dollars et sont destinés aux lieux historiques nationaux, aux parcs nationaux et aux aires marines nationales de conservation suivants :

- Parc urbain national de la Rouge (50,5 M\$)
- Aire marine nationale de conservation du lac Supérieur (14,7 M\$)
- Parc national Qausuittuq, parc national Ukkusiksalik, aire marine nationale de conservation Talluruptiup Imanga, lieu historique national des Épaves-du-HMS Erebus-et-du-HMS Terror (15 M\$)
- Réserve de parc national Naats'ihch'oh, réserve de parc national Nahanni, réserve de parc national Thaidene Nene (12,7 M\$)
- Réserve de parc national, réserve d'aire marine nationale de conservation et site du patrimoine haïda Gwaii Haanas (1,3 M\$)
- Réserve de parc national des Îles-Gulf (2,5 M\$)
- Réserve de parc national Akami-Uapishk<sup>U</sup>-KakKasuak-Monts Mealy (1,7 M\$)



## Mise en œuvre du plan d'action pour le site du patrimoine mondial du parc national Wood Buffalo

### ENJEUX

- En décembre 2020, le Canada a présenté un rapport d'étape sur la mise en œuvre du plan d'action au Comité du patrimoine mondial. Le 21 décembre 2020, le ministre a annoncé une contribution additionnelle de 59,9 millions de dollars sur 3 ans pour appuyer la mise en œuvre du plan d'action. Le rapport sera examiné à la réunion annuelle du Comité du patrimoine mondial qui devrait avoir lieu à Fuzhou, en Chine, pendant l'été 2021.

### POINTS IMPORTANTS

- Le gouvernement du Canada reconnaît la valeur universelle exceptionnelle des sites canadiens du patrimoine mondial de l'UNESCO et s'engage à les protéger en permanence.
- À la demande du Comité du patrimoine mondial, le gouvernement du Canada a élaboré, en collaboration avec les gouvernements provincial et territorial, les Autochtones et d'autres intervenants, un plan d'action visant à garantir la préservation pour les prochaines générations de la valeur universelle exceptionnelle du site du patrimoine mondial du parc national Wood Buffalo.
- Dans son Budget de 2018, le gouvernement du Canada a démontré son engagement envers la protection du site du patrimoine mondial du parc national Wood Buffalo en investissant 27,5 millions de dollars pour soutenir l'élaboration du plan d'action et sa mise en œuvre rapide. De plus, le 21 décembre 2020, le gouvernement du Canada a annoncé une contribution additionnelle de 59,9 millions de dollars afin d'appuyer la mise en œuvre continue du plan d'action.
- En mettant en œuvre le plan d'action en collaboration avec les partenaires, et en mettant à profit les meilleures connaissances scientifiques et autochtones accessibles, on préservera la valeur universelle exceptionnelle du parc national Wood Buffalo et on abordera les enjeux importants soulevés par le Comité du patrimoine mondial.
- Malgré les défis imposés par la pandémie de COVID-19 cette année, nous poursuivons notre collaboration afin de mettre en place les mesures décrites dans le plan d'action. Nous sommes ravis du progrès accompli jusqu'ici : plus de la moitié des mesures présentées ont été mises en œuvre ou sont en voie de l'être.

### CONTEXTE ET SITUATION ACTUELLE

- En 2017, le Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO a demandé au Canada d'élaborer un plan d'action pour le site du patrimoine mondial du parc national Wood Buffalo afin de contrer les menaces qui pèsent sur la valeur universelle exceptionnelle du site en raison des changements climatiques et des pressions exercées par le rythme et l'ampleur croissants du développement (hydroélectricité et sables bitumineux) à l'extérieur de ses limites.
- Le plan d'action a été soumis au Comité du patrimoine mondial le 1<sup>er</sup> février 2019 et déposé devant le Parlement en mars 2019.
- Le plan d'action est une réponse globale aux préoccupations du Comité du patrimoine mondial et comprend 142 mesures qui sont axées sur :
  - le renforcement de la gestion du parc en collaboration avec les partenaires autochtones;
  - l'amélioration de la recherche au sujet du delta des rivières de la Paix et Athabasca, ainsi que de sa surveillance et de sa gestion, en utilisant les connaissances scientifiques et autochtones;
  - l'établissement de nouveaux mécanismes pour soutenir une gestion de l'eau



- améliorée dans le delta des rivières de la Paix et Athabasca;
  - l'accroissement de la protection et de la connectivité des écosystèmes au sein et à proximité du parc national Wood Buffalo;
  - la mise en œuvre de mesures de rétablissement de la grue blanche et du bison des bois.
- En juillet 2019, le Comité du patrimoine mondial a accueilli favorablement le plan d'action et a demandé au Canada de faire des investissements supplémentaires pour soutenir la mise en œuvre du plan en raison de la complexité des défis de conservation auxquels le parc est confronté.
  - Le Canada dirige la mise en œuvre du plan d'action en collaboration avec les gouvernements de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et des Territoires du Nord-Ouest ainsi qu'avec les partenaires autochtones du parc national Wood Buffalo et les intervenants.
  - Dans le Budget de 2018, l'Agence Parcs Canada a reçu 27,5 millions de dollars pour élaborer le plan d'action et soutenir la mise en œuvre de mesures rapides limitées. Le 21 décembre, le gouvernement du Canada a annoncé l'octroi de 59,9 millions de dollars supplémentaires pour appuyer la mise en œuvre continue du plan d'action.



## Programme national de gestion du feu de Parcs Canada

### ENJEUX

- Aux termes de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, Parcs Canada est chargé de gérer les feux de forêt sur les terres fédérales qui relèvent de sa compétence.

### POINTS IMPORTANTS

- L'Agence Parcs Canada est la seule organisation fédérale menant des activités de gestion des feux de forêt et a des capacités et des rôles similaires à ceux de tout organisme provincial ou territorial de lutte contre les feux de forêt. L'Agence Parcs Canada est chargée de gérer les feux de forêt sur des terres publiques fédérales occupant 350 195 km<sup>2</sup> (environ la taille de l'Allemagne ou 6 fois la masse terrestre de la Nouvelle-Écosse). Cela comprend un certain nombre de sites urbains emblématiques, dont Banff, Jasper et Waterton.
- Les changements climatiques entraînent des feux de forêt plus intenses, qui font des ravages plus rapidement et plus longtemps, et cela augmente les risques pour la sécurité des Canadiens, l'activité économique et les infrastructures essentielles. Pour aider à atténuer ces risques, le budget de 2021 propose de fournir à l'Agence Parcs Canada 100,6 millions de dollars sur 5 ans, à partir de 2021-2022, avec un amortissement restant de 4,7 millions de dollars, pour améliorer la préparation aux incendies de forêt dans les parcs nationaux du Canada. Le profil de trésorerie est compensé par les ressources existantes de 10,6 millions de dollars par an, comme l'annonce le budget, ce qui donne un montant net total de 52,4 millions de dollars sur cinq ans pour les nouvelles ressources de lutte contre les incendies de forêt.
- Conformément aux accords d'échange de ressources conclus, l'Agence Parcs Canada fournit de la main-d'œuvre aux provinces et aux territoires afin de combattre les feux de forêt. L'Agence fournit également des ressources opérationnelles à des partenaires internationaux. En tant que seule organisation fédérale disposant de ressources opérationnelles de lutte contre les feux de forêt lui permettant de donner suite aux demandes de soutien, l'Agence Parcs Canada est fière d'avoir envoyé 13 membres de son équipe en Australie et 25 membres de son équipe aux États-Unis (État de l'Oregon) en 2019-2020.
- Après avoir examiné les données actuelles, le Service canadien des forêts (SCF – RNCAN) prévoit une saison des feux allant de « inférieure à la moyenne » à « moyenne » pour la majeure partie du pays. Cela peut changer, et des prévisions mensuelles sont fournies et utilisées en combinaison avec les données météorologiques locales dans le cadre de la planification de la préparation.

### CONTEXTE ET SITUATION ACTUELLE

- En décembre 2020, Parcs Canada est devenu un membre votant du conseil d'administration du Centre interservices des feux de forêt du Canada (CIIFFC); avec RNCAN, nous représentons le gouvernement fédéral. Le CIIFFC coordonne le partage des ressources pour les interventions en cas de feu de forêt au Canada et à l'étranger.
- Le programme de gestion du feu de Parcs Canada a quatre objectifs : (1) atténuer les risques d'incendie de forêt, et contrôler et gérer les incendies de forêt pour protéger les « valeurs en péril » ; (2) préserver le rôle du feu comme processus écologique naturel ; (3) demeurer bien préparé à combattre les incendies de forêt ; (4) maintenir les obligations de Parcs Canada envers les organismes partenaires.
- Parcs Canada collabore avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les gouvernements d'autres pays ainsi qu'avec les secteurs universitaires, sans but lucratif et privé afin de se préparer aux incendies de forêt et d'intervenir, ainsi que de mieux comprendre, prévenir et gérer les risques croissants.



## STATISTIQUES SUR LES INCENDIES

- De 2014 à 2020, il y a eu en moyenne **108 incendies de forêt par année** sur les terres administrées par Parcs Canada. D'une année à l'autre :

ANNÉE	Nombre de feux de forêt
2014	83
2015	122
2016	70
2017	167
2018	146
2019	77
2020	93
2021	2

- Entre 2014 et 2020, on a **réalisé** en moyenne **18 brûlages dirigés par an** sur les terres administrées par Parcs Canada.
- En raison de la pandémie de COVID-19, les brûlages dirigés ont temporairement été suspendus sur les terres administrées par Parcs Canada et ont repris à la mi-août 2020. En 2020, 33 brûlages dirigés étaient prévus avant la suspension des activités, et au final, 8 ont été réalisés.
- Étant donné la pandémie de COVID-19, pour cette saison des feux, l'Agence ne procède actuellement qu'aux brûlages dirigés de faible complexité qui peuvent être menés en toute sécurité et uniquement au moyen de ressources locales. En 2021, 28 brûlages dirigés sont prévus.
- De 2014 à 2021, une moyenne de **36 brûlages dirigés ont été planifiés par année**. D'une année à l'autre :

ANNÉE	Nombre de brûlages dirigés	
	Prévus	Achevés
2014	29	22
2015	46	28
2016	44	24
2017	36	13
2018	38	18
2019	31	13
2020	33	8
2021	28	6



## Acquisitions de terres

### **ENJEUX**

- Parcs Canada négocie l'acquisition de terres avec des vendeurs privés selon le principe de transactions volontaires entre acheteurs et vendeurs.

### **POINTS IMPORTANTS**

- Les paysages naturels du Canada inspirent la fierté d'un océan à l'autre. La nature est importante non seulement pour notre identité culturelle, mais aussi pour notre santé et nos collectivités. C'est pourquoi Parcs Canada travaille avec des partenaires pour acquérir activement des propriétés afin de favoriser l'achèvement de divers parcs nationaux.
- L'acquisition de terres contribue à la préservation de l'intégrité écologique, au rétablissement des espèces en péril et à la lutte contre les changements climatiques. Chaque acquisition nous rapproche un peu plus de la mise en place de l'héritage du réseau canadien d'aires naturelles protégées et donne aux Canadiens l'occasion de découvrir l'immense richesse de notre nature. Par exemple, en mars 2021, le gouvernement du Canada a acheté une propriété de 405 acres adjacente au parc national de l'Île-du-Prince-Édouard à Greenwich, qui contient une forêt, des zones humides et des dunes côtières abritant de nombreuses espèces rares ou en péril.

### **CONTEXTE ET SITUATION ACTUELLE**

#### Réserve de parc national des Îles-Gulf

- Parcs Canada travaille à l'acquisition de nouvelles terres pour achever la réserve de parc national des Îles-Gulf.
- Dans la zone centrale de la réserve de parc national des Îles-Gulf, l'île Prevost possède la plus grande superficie de terres non exploitées à vendre. Elle se situe dans l'aire des lieux prioritaires pour les espèces en péril du sud-ouest de la Colombie-Britannique et est considérée comme une priorité pour la conservation en raison de sa grande valeur pour la biodiversité.
- En vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, la réserve de parc national des Îles-Gulf est désignée comme réserve de parc national en reconnaissance des revendications non résolues liées aux droits et aux titres ancestraux. Les limites du parc ne pourront être fixées définitivement que lorsque toutes les revendications territoriales en suspens auront été résolues.
- Parcs Canada continue à élaborer des stratégies de gestion coopérative avec les Premières Nations Salish de la côte pour la réserve du parc. Les nouvelles propriétés de l'île Prevost représenteraient une occasion de faire progresser ce cadre de gestion et de veiller à ce que les points de vue autochtones sur la gestion des terres soient intégrés dès le départ.
- Lorsque la réserve de parc national des Îles-Gulf a été créée en 2003, elle était constituée d'un certain nombre de propriétés rassemblées principalement par le transfert de terres publiques fédérales et provinciales, de parcs provinciaux existants et de réserves écologiques, alliées à quelques achats de terres privées. La réserve de parc national des Îles-Gulf s'est progressivement étendue depuis lors, avec l'ajout de plusieurs nouvelles parcelles de terre totalisant plus de 100 hectares réparties sur les îles Pender, Prevost et Saturna.

#### Parc national de l'Île-du-Prince-Édouard

- En mars 2021, le gouvernement du Canada a acheté une propriété de 405 acres directement adjacente au parc national de l'Île-du-Prince-Édouard à Greenwich. Le terrain contient une forêt, des zones humides et des dunes côtières, et abrite de nombreuses espèces en péril et des espèces rares telles que le pluvier siffleur, le bourdon terricole et la petite chauve-souris brune.



- L'objectif à long terme de cet achat est d'intégrer les terres au parc national de l'Île-du-Prince-Édouard.

#### Parc national de la Péninsule-Bruce

- Depuis la création du parc national de la Péninsule-Bruce en 1987, Parcs Canada a ajouté plus de 150 parcelles de terrain.
- En septembre 2019, Parcs Canada a acquis une propriété de 12 acres ayant 500 mètres de rivages intacts de la baie Georgienne. Cette propriété est une forêt non exploitée et est entièrement entourée par la propriété de 3 272 acres de l'anse Driftwood acquise en 2018.
- Le parc est actuellement achevé à un peu plus de 90 %. Parcs Canada continuera à chercher à acquérir les terres restantes à l'intérieur des limites du parc national de la Péninsule-Bruce, dans le cadre de transactions volontaires entre acheteurs et vendeurs.



## Patrimoine naturel

### ENJEUX

- Dans le Budget de 2018, le gouvernement du Canada a investi un montant sans précédent de 1,3 milliard de dollars dans une initiative de conservation de la nature appelée *Patrimoine naturel du Canada*. Il s'agit du plus gros investissement dans la conservation de la nature de l'histoire canadienne. Parcs Canada a reçu 220,8 millions de dollars pour cinq ans dans le cadre de *Patrimoine naturel*.

### POINTS IMPORTANTS

- Depuis 2018, les efforts soutenus dans la gestion efficace des endroits gérés par l'Agence grâce à l'initiative *Patrimoine naturel* ont permis d'obtenir des résultats concrets en matière de conservation et de réaliser des progrès vers les cibles :
  - L'établissement de l'aire marine nationale de conservation Tallurutiup Imanga, l'aire protégée la plus vaste du Canada, a été possible grâce au fonds des legs qui servira à financer les dépenses découlant des négociations de l'Entente sur les répercussions et les avantages et d'autres accords portant sur des projets d'infrastructure dans le cadre d'une stratégie pangouvernementale d'investissement dans une économie de conservation au profit des collectivités inuites.
  - L'expansion du parc national de la Péninsule-Bruce a été possible grâce à l'achat de 13,2 km<sup>2</sup> de terres abritant une ancienne forêt vierge servant d'habitat à des espèces en péril, ce qui en fait la plus grande propriété à l'intérieur des limites du parc.
- Depuis 2018, les efforts soutenus dans la gestion efficace des endroits gérés par l'Agence grâce à l'initiative *Patrimoine naturel* ont permis d'obtenir des résultats concrets en matière de conservation et de réaliser des progrès vers les cibles :
  - En 2020, 86 % des mesures d'intégrité écologique ont été maintenues ou améliorées, ce qui représente une hausse de 4 % depuis 2019. L'Agence est en bonne voie d'atteindre son objectif de 92 % d'ici 2023;
  - Parcs Canada continue de préparer des plans d'action visant des espèces multiples propres à un lieu donné pour les espèces en péril et est en voie d'atteindre l'objectif de l'initiative *Patrimoine naturel*, à savoir de mettre en œuvre de 50 % des mesures de rétablissement inscrites aux plans d'action de la Loi sur les espèces en péril d'ici 2023. En 2020, 31 % ont été mises en œuvre.
- L'Agence a également entamé de nouveaux travaux pour augmenter la connectivité écologique entre les lieux qu'elle gère et d'autres aires protégées et de conservation. Par exemple, depuis le début de l'exercice 2020-2021, plus de 30 initiatives de conservation centrées autour des lieux administrés par Parcs Canada sont en cours afin d'augmenter la connectivité.
- La situation liée à la COVID-19 a permis à de nombreux Canadiens et Canadiennes de se rappeler leur amour pour la nature. En s'appuyant sur les assises déjà jetées grâce à l'investissement dans le patrimoine naturel, l'Agence continuera d'améliorer la conservation de la biodiversité et examine comment soutenir l'accès à la nature dans les milieux urbains.



## Création d'aires protégées

### ENJEUX

- Parcs Canada a un rôle clé à jouer dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan du gouvernement du Canada visant la conservation de 25 % des terres et de 25 % des océans du Canada d'ici 2025, et de 30 % des terres et des océans du Canada d'ici 2030.

### POINTS IMPORTANTS

- En ce moment, le Canada se situe à 12,5 % pour ce qui est de la protection des zones terrestres et des eaux intérieures. Les 47 parcs nationaux et les 2 aires marines nationales de conservation (AMNC) d'eau douce de Parcs Canada contribuent à hauteur de 3,53 % à l'engagement du Canada de protéger au moins 17 % des zones terrestres et des eaux intérieures d'ici 2020. Il s'agit de 75 % de la contribution fédérale. Pour ce qui est de l'objectif concernant les zones terrestres, il s'agit également de la plus importante contribution d'une province, d'un territoire ou d'une organisation fédérale : elle représente près de 30 % du total de 12,5 %.
- Le Canada est actuellement à 13,8 % en ce qui a trait à la protection du milieu marin. Les AMNC et les parcs nationaux à composante marine de Parcs Canada contribuent à hauteur de 2,12 %. Cette contribution à l'atteinte de l'objectif marin fait de Parcs Canada le deuxième plus grand contributeur de toutes les provinces, de tous les territoires et de toutes les organisations fédérales, représentant environ 15,35 % du total de 13,8 %. Les contributions par organisation sont les suivantes :
  - Le ministère des Pêches et des Océans contribue à hauteur de 11,04 %.
  - Parcs Canada contribue à hauteur de 2,12 %.
  - Environnement et Changement climatique Canada contribue à hauteur de 0,54 %.
  - Les provinces contribuent à hauteur d'environ 0,18 %.
- En août 2019, Tuvaijuittuq, dans l'Arctique, a été désignée « zone de protection marine ». Cette zone de protection contribue à hauteur de 5,55 % au total de 13,81 %, et a été désignée par arrêté de protection provisoire, en application la *Loi sur les océans*. Parcs Canada et le ministère des Pêches et des Océans travaillent avec des partenaires inuits et les gouvernements territoriaux afin que cette zone soit protégée de façon continue et à long terme.
- En plus des objectifs en pourcentage, la gestion de ces terres par Parcs Canada contribue aux objectifs qualitatifs visant à assurer l'intégrité de ces aires et l'existence de liens entre elles. L'Agence investit environ 15 millions de dollars par année dans des projets collaboratifs novateurs qui visent à restaurer les écosystèmes dans les parcs nationaux et à contribuer à la durabilité écologique dans les AMNC. Grâce à ces projets, des améliorations sont constatées en ce qui concerne les habitats, qui répondent mieux aux besoins des espèces, et les processus écologiques essentiels.
- L'engagement de Parcs Canada visant à permettre aux peuples autochtones d'agir comme intendants traditionnels des terres et des eaux dans les lieux patrimoniaux a amené de nombreux gouvernements et communautés autochtones à exprimer le désir de voir d'autres sites recevoir la désignation d'AMNC. En voici quelques exemples :
  - Le conseil Mushkegowuk demande la création d'une AMNC dans l'ouest de la baie d'Hudson.
  - Les cris du Québec demandent la création d'une AMNC dans l'est de la baie James.
  - Le gouvernement du Nunatsiavut travaille à la création d'une aire protégée et conservée par les Autochtones dans le nord du Labrador en vertu de la *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada*.

### CONTEXTE ET SITUATION ACTUELLE

- Les priorités actuelles de Parcs Canada en matière d'établissement d'aires terrestres comprennent des efforts de collaboration avec la Colombie-Britannique et la Nation Syilx / Okanagan dans le cadre du projet d'établissement d'une réserve de parc national dans le sud de l'Okanagan-Similkameen et avec le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard et la



Confédération des Mi'kmaq de l'Î.-P.-É. dans la réalisation d'études de faisabilité concernant une nouvelle réserve de parc national sur l'île Hog-le cordon d'îles, au nord-ouest de l'Î.-P.-É.

- Au nombre des priorités actuelles de Parcs Canada en matière d'établissement d'aires marines figure la collaboration avec les gouvernements provinciaux, territoriaux et autochtones dans le cadre de la réalisation d'évaluations de faisabilité concernant la création d'AMNC dans l'est de la baie James, dans le détroit de Georgia Sud en Colombie-Britannique, aux Îles-de-la-Madeleine dans le golfe du Saint-Laurent, dans le bassin du Haut-Arctique du Canada et au large de la côte du parc national des Monts-Torngat dans le nord du Labrador.

### **DÉTROIT DE GEORGIA SUD**

- La réserve d'AMNC proposée dans le détroit de Georgia Sud se trouve à côté de la réserve de parc national du Canada des Îles-Gulf. Une évaluation de faisabilité, comprenant une consultation des Premières Nations, des consultations publiques et des études avec des intervenants, est en cours.
- Des progrès ont été réalisés au cours des dernières années, notamment en ce qui concerne la participation des Premières Nations, des gouvernements locaux, des organisations non gouvernementales et des autres intervenants aux efforts menés dans la région.
- Une réunion virtuelle entre les chefs des Premières Nations, Parcs Canada et les dirigeants de la Colombie-Britannique est prévue en avril pour discuter du rôle décisionnel des Premières Nations dans l'évaluation de la faisabilité de cette réserve d'AMNC.

### **SUD DE L'OKANAGAN-SIMILKAMEEN**

- La réserve de parc national proposée dans le sud de l'Okanagan-Similkameen protégera un écosystème rare, préservera la nature qui saura profiter à tous, aidera à sauver les espèces en péril, renforcera la biodiversité, fera progresser la réconciliation avec les Premières Nations locales et contribuera à la continuation des pratiques culturelles de la Nation Syilx/Okanagan.
- Parcs Canada a entrepris de vastes consultations auprès des résidents locaux, des intervenants et de tous les Canadiens afin de connaître leur opinion sur la réserve de parc national proposée dans le sud de l'Okanagan-Similkameen. Ces précieux commentaires orienteront la négociation de l'accord entre les gouvernements du Canada et de la Colombie-Britannique et la Nation Syilx/Okanagan concernant la création de cette réserve de parc national.
- Parcs Canada et ses partenaires s'engagent à continuer de travailler avec les intervenants et les résidents locaux pour tirer parti des possibilités et trouver des solutions aux préoccupations soulevées lors des consultations publiques.
- Parcs Canada, la province de la Colombie-Britannique et les Premières Nations locales (Nation Syilx) négocient actuellement. À ce stade-ci, l'accent est mis sur les questions relatives aux Premières Nations et sur l'étude des moyens permettant aux systèmes de gestion des terres de la Nation Syilx et de Parcs Canada de coexister et de se renforcer l'un l'autre dans le cadre d'une gestion coopérative. Lorsque l'accent sera mis sur d'autres dispositions liées à la gestion des terres, notamment le pâturage, la gestion de l'eau, l'accès par hélicoptère, l'exploitation minière et la modification des limites, etc., les représentants et les intervenants concernés seront informés des progrès réalisés et participeront aux discussions.



## Parcs urbains

### ENJEUX

- Le discours du Trône et la lettre de mandat supplémentaire du ministre datée du 15 janvier 2021 mentionnent l'importance de la nature pour les Canadiens et indiquent l'intention du gouvernement du Canada de travailler avec les municipalités dans le cadre d'un nouvel engagement pour élargir les parcs urbains, afin que tous aient accès à des espaces verts. Le budget 2021 a fourni du financement pour cette priorité.

### POINTS IMPORTANTS

- Il y a eu un intérêt élevé pour le développement d'un système de parcs nationaux urbains, et les partis intéressés ont contacté Parcs Canada pour discuter d'opportunités potentielles. Les éléments et modèles possibles sont présentement évalués.
- Les parcs urbains sont essentiels à la santé et au mieux-être des Canadiens, un fait encore plus évident pendant l'actuelle pandémie. Dans un sondage mené par Parcs Canada auprès de plus de 1 600 Canadiens, environ 70 % des répondants ont affirmé accorder une plus grande importance à leurs parcs depuis le début de la distanciation physique. En outre, dans un sondage mené auprès de plus de 50 municipalités, plus de la moitié ont signalé une hausse de la fréquentation des parcs depuis le début de la pandémie.
- Les parcs urbains soutiennent l'économie, créent des emplois et entraînent une baisse de certains coûts, comme ceux associés aux soins de santé et à la criminalité.
  - Des estimations réalisées dans la ville de Philadelphie montrent des avantages manifestes, comme une hausse des recettes foncières associée à une hausse de 689 millions de dollars de la valeur des propriétés, des recettes de 40,3 millions de dollars provenant du tourisme, des économies de 69,4 milliards de dollars en coûts médicaux, et des valeurs de cohésion communautaire de 8,6 millions de dollars comme la réduction de la criminalité.
  - Selon les estimations du parc urbain national de la Rouge, au moins 200 emplois directs supplémentaires ont été créés dans des domaines comme l'aménagement de sentiers, les projets de conservation et de restauration, la rénovation de logements, les fouilles archéologiques et la construction de nouveaux biens et de nouvelles infrastructures dans le parc.
- Les parcs urbains offrent aussi de nombreux avantages indirects, par exemple la protection de la biodiversité, l'amélioration de la résilience climatique comme dans le cas des îlots de chaleur, l'atténuation des inondations, la création de liens entre les gens et la nature, l'amélioration de la santé mentale et du mieux-être, et l'amélioration de l'inclusion sociale.
- Situé à au plus une heure de voiture du lieu de résidence de 20 % de la population canadienne, le parc urbain national de la Rouge aide aussi à protéger la biodiversité dans le Sud du Canada, où la densité de la population est élevée, et abrite près de 1 700 espèces, dont 27 espèces en péril. Toutefois, selon un sondage réalisé en 2020 dans les villes canadiennes, seulement 45 % en moyenne des réseaux de parcs urbains au Canada sont des aires naturelles.
- La Rouge est un modèle qui peut servir à élargir les parcs urbains au Canada et à créer des occasions pour un plus grand nombre de Canadiens d'accéder à des aires naturelles plus nombreuses près de chez eux et à en profiter. Cela dit, d'autres modèles seront aussi étudiés, notamment ceux dans lesquels les municipalités ou les autres ordres de gouvernement conservent leur droit de propriété.



## **CONTEXTE ET SITUATION ACTUELLE**

- La superficie des parcs par rapport au nombre d'habitants est plus faible dans les grands centres urbains du Canada, où la population est nombreuse. À Vancouver, par exemple, même si les gens habitent à au plus dix minutes de marche d'un espace vert public, plus de 70 % des parcs ont une superficie de moins de 3 ha.
- Dans un sondage réalisé en 2020 auprès de 27 villes par les Amis des parcs, 63 % des villes ont indiqué que la protection de la biodiversité et l'amélioration des aires naturelles figuraient parmi leurs principaux défis.
- D'autres études ont mis en évidence des iniquités dans l'accès aux parcs, notant par exemple que les parcs situés dans les communautés mal desservies, où l'état de santé des résidents est moins bon, sont aussi les parcs où il y a moins de commodités (par exemple, ce sont souvent des étendues d'herbe sans relief où il n'y a pas de terrain de jeu, d'ombre ou de bancs). Des données probantes montrent que l'accès à des parcs plus naturels est associé à un meilleur état de santé et de mieux-être.

## Faire progresser un projet de loi fédéral pour les lieux historiques

### ENJEUX

- Dans le budget 2021, le gouvernement a proposé d'adopter une loi établissant un cadre transparent pour la désignation et la protection durable des lieux historiques appartenant à l'État. Parcs Canada fait actuellement progresser le travail requis pour l'adoption d'une telle loi.

### POINTS IMPORTANTS

- Les Canadiens ont récemment exprimé un intérêt renouvelé pour la commémoration, montrant comment nous pouvons apprendre de notre passé, avancer la réconciliation et bâtir une société plus inclusive et résiliente.
- Bien que la désignation d'un lieu historique indique aux Canadiens l'importance d'un lieu, elle ne lui procure aucune protection légale.
- L'Agence Parcs Canada a mobilisé les ministères fédéraux et les partenaires et entrepris le travail afin de renforcer la protection des lieux historiques appartenant au gouvernement fédéral pour la génération actuelle et les générations futures. Ceci inclut la réhabilitation, la réutilisation de lieux patrimoniaux d'une manière durable et permettant l'accessibilité.
- L'élaboration de ce projet de loi est fondée sur les commentaires formulés par ce comité, des intervenants et des groupes autochtones au fil des dernières années, ainsi que sur les avis recueillis plus récemment lors de séances de mobilisation ciblées.

### CONTEXTE ET SITUATION ACTUELLE

- Le 13 décembre 2019, le premier ministre a confié le mandat suivant au ministre de l'Environnement et du Changement climatique :
  - poursuivre les efforts de Parcs Canada pour assumer un rôle de chef de file dans la conservation et la promotion du patrimoine culturel [...], et veiller à ce que [...] les lieux historiques nationaux du Canada soient une source de fierté nationale et de plaisir pour les générations actuelles et futures;
  - fournir une orientation plus claire sur la façon dont les lieux patrimoniaux nationaux devraient être désignés et préservés, et [...]
  - élaborer une loi exhaustive sur les lieux patrimoniaux appartenant au gouvernement fédéral.
- Actuellement, Parcs Canada fait progresser ce travail à la lumière de recommandations et commentaires reçus lors de plusieurs rencontres récentes, d'efforts de mobilisation et de rapports. Ces sources inclues :
  - les tables rondes du ministre de 2017 et de 2020;
  - le rapport de 2017 du Comité permanent de l'environnement et du développement durable (ENVI) intitulé *Préserver le patrimoine du Canada : Les fondements de notre avenir*;
  - le rapport de 2018 du vérificateur général du Canada intitulé *La conservation des biens patrimoniaux fédéraux*;
  - les rassemblements sur le patrimoine culturel autochtone tenus en novembre 2018;
  - l'appel à l'action n° 79 de la Commission de vérité et réconciliation du Canada.
- De plus, la mobilisation ciblée et pertinente auprès de groupes autochtones, dont les titulaires de droits issus des traités modernes, sont en cours de finalisation et ce dans le respect des dispositions relatives à l'élaboration ou à la formulation de mesures législatives portant sur les ressources patrimoniales et afin d'assurer le maintien des relations établies. A l'automne 2020, plus de 140 gouvernements, organisations et groupes autochtones avaient été invités à fournir leur opinion sur le sujet.
- Dans l'éventualité où une loi adoptée contiendrait des autorités relatives au développement de règlements, des consultations auraient lieu lors du processus de développement de ces règlements.



- À l'heure actuelle, il y a des lacunes dans le cadre de protection des lieux historiques du gouvernement canadien. Il y a plus de 300 lieux historiques appartenant au gouvernement fédéral et la vaste majorité d'entre eux n'ont aucune protection légale. Le gouvernement fédéral accuse un retard par rapport aux provinces et territoires qui ont tous adopté des mesures législatives pour la protection du patrimoine. De plus, le Canada est le seul pays du G7 qui ne dispose pas d'une loi exhaustive à la protection des lieux historiques sous sa juridiction.
- Les désignations fédérales en place sont assujetties à divers processus légaux et politiques. De ce fait, la désignation ne garantit pas systématiquement leur protection ou leur conservation, et ce même pour les lieux patrimoniaux appartenant au gouvernement fédéral. Les désignations patrimoniales fédérales incluent :
  - les lieux historiques nationaux;
  - les édifices fédéraux du patrimoine (classés et reconnus);
  - les gares ferroviaires patrimoniales;
  - les phares patrimoniaux.
- Les gares ferroviaires patrimoniales et les phares patrimoniaux sont les seules désignations fédérales qui disposent d'une protection légale. La *Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales* (1985) et la *Loi sur la protection des phares patrimoniaux* (2008) ont toutes deux été adoptées par le Parlement à la suite de projets de loi d'initiative parlementaire déposés, respectivement, à la Chambre des communes et au Sénat.
- Le budget 2021 a proposé d'allouer 28,7 millions de dollars sur cinq ans, débutant en 2021-2022, et 5,8 millions de dollars par la suite, à Parcs Canada pour la mise en œuvre de cette nouvelle loi qui, si adoptée, établirait un cadre transparent pour la désignation ainsi que la protection durable des plus de 300 lieux historiques appartenant à l'État.



## Regroupement de la collection sous la garde de Parcs Canada

### ENJEUX

- Le gouvernement du Canada investira 66 millions de dollars pour la construction d'une installation spécialisée à Gatineau, au Québec, en vue d'y regrouper la collection nationale d'objets archéologiques et historiques sous la garde de Parcs Canada. Présentement, cette collection est conservée à cinq emplacements différents.

### POINTS IMPORTANTS

- Le regroupement de la collection d'objets archéologiques et historiques dans un seul emplacement favorise la conservation et la gestion durables de la collection. À l'heure actuelle, environ 60 pour cent de la collection est menacée en raison d'un manque de contrôles de sécurité et de contrôles environnementaux appropriés.
- La collection sera conservée dans un environnement de classe A<sup>1</sup>, où elle sera classée de façon systématique, gérée et surveillée par une équipe nationale de spécialistes des collections, de la conservation et de la restauration.
- Parcs Canada poursuit sa collaboration avec les communautés autochtones concernées, dans le but d'identifier des moyens concrets et pratiques d'accroître leur accès à la collection. À ce jour, l'organisation a établi des relations avec 44 Nations autochtones.
- Parcs Canada travaillera en collaboration avec d'autres parties prenantes, comme les musées, pour trouver des moyens novateurs de mettre en valeur et de faire connaître la collection.

### CONTEXTE ET SITUATION ACTUELLE

- En 2012, le gouvernement du Canada a décidé de regrouper les installations existantes dans une nouvelle installation spécialisée à Gatineau, au Québec. Cette installation représente le moyen le plus durable d'assurer la sécurité, la conservation et la gestion de la collection. Services publics et Approvisionnement Canada a confirmé dans son rapport d'analyse des investissements de 2015 qu'il s'agit de la meilleure optimisation des ressources. Cette constatation a été réaffirmée en 2019.
- En raison de leur âge, cinq des installations auraient nécessité un investissement important pour leur permettre de respecter les normes de conservation et de sécurité requises. Au printemps 2020, une partie de la collection conservée à l'installation de Cornwall a été déplacée vers l'installation de Parcs Canada située sur la route Sheffield, à Ottawa. Les autres objets se trouvent à Winnipeg, à Québec (deux emplacements), à Ottawa et à Dartmouth.
- Un terrain à Gatineau a été acheté à Bibliothèque et Archives Canada en janvier 2018 pour 405 000 \$. Les consultants en conception Moriyama and Teshima Architects et NFOE Architectes ont été engagés en janvier 2018 et le travail de conception s'est achevé à l'automne 2019. À l'été 2020, le projet a fait l'objet d'un appel d'offres qui s'est clos en octobre 2020. Pomerleau a obtenu le contrat et la construction a commencé à la fin de 2020. Selon le calendrier de construction, le déménagement de la collection devrait pouvoir se faire d'ici 2023-2024.
- Les communautés autochtones sont préoccupées par le déménagement des objets autochtones des emplacements régionaux actuels vers la nouvelle installation. Dans l'ensemble, les discussions avec ces communautés se sont révélées positives.
- En 2017, Parcs Canada a décidé de prolonger le bail de Dartmouth (qui expire en 2029), car il s'agit d'un bâtiment spécialisé. L'objectif était d'atténuer les pressions sur l'installation située au lieu historique national de la Forteresse-de-Louisbourg. La collection qui y est conservée sera transportée à Dartmouth et sera intégrée à la collection nationale. Les besoins en matière d'entreposage au-delà de 2029 seront évalués ultérieurement.

---

<sup>1</sup> Une température stable et un contrôle de l'humidité permettent des fluctuations graduelles.



## Diversité, inclusion et commémoration historique

### ENJEUX

- Parcs Canada est déterminé à soutenir la diversité et l'inclusion par la mise en œuvre du Programme national de commémoration historique ainsi que par la poursuite des programmes d'interprétation et d'autres initiatives d'histoire publique de l'Agence.

### POINTS IMPORTANTS

- Nos lieux historiques nationaux témoignent du patrimoine riche et varié de notre pays, et offrent aux Canadiens la possibilité d'en apprendre davantage sur notre histoire diversifiée.
- Parcs Canada reconnaît le besoin de s'assurer que le Programme national de commémoration historique et tous ses autres programmes d'histoire publique reflètent mieux la diversité qui a fait du Canada ce qu'il est aujourd'hui. Diverses initiatives ont été entreprises pour que les Canadiens puissent voir le reflet de leurs communautés et d'eux-mêmes dans la commémoration de personnes, de lieux et d'événements qui revêtent un intérêt national et dans l'interprétation des lieux administrés par Parcs Canada.
  - En juin 2019, Parcs Canada a publié *Le cadre pour l'histoire et la commémoration : le plan du réseau des lieux historiques nationaux 2019*. Ce nouveau cadre vise à faciliter l'élaboration d'un système plus inclusif de désignations historiques nationales.
- Plus particulièrement, notre gouvernement s'est engagé à créer un réseau national de lieux patrimoniaux naturels et culturels qui soulignent la contribution des peuples autochtones, leur histoire et leur culture, et qui respectent la relation spéciale qu'ils entretiennent avec les terres et les eaux de leurs territoires traditionnels.

### CONTEXTE ET SITUATION ACTUELLE

- Par la mise en œuvre du *cadre pour l'histoire et la commémoration : le plan du réseau des lieux historiques nationaux 2019*, Parcs Canada favorise un plus vaste éventail d'histoires qui reflète la diversité des voix, des perspectives et des expériences de l'histoire du Canada ainsi que l'intégration de l'histoire, des valeurs et des pratiques de la mémoire autochtones à la commémoration et à la présentation du patrimoine et de l'histoire à Parcs Canada.
- L'approche et les principes décrits dans *Le cadre pour l'histoire et la commémoration* offrent à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada et au gouvernement du Canada une méthode cohérente pour l'analyse et la révision des désignations historiques controversées et pour le renforcement de la diversité et de l'inclusion au sein des programmes d'histoire publique. Ce travail en cours aidera Parcs Canada à faire connaître les aspects de l'histoire du Canada qui revêtent un intérêt national et à favoriser diverses perspectives sur le passé du pays grâce à une expérience du visiteur plus pertinente et à une interprétation publique accrue des sujets historiques.
- De plus, Parcs Canada poursuit la revue et la mise à jour de ses politiques et de ses pratiques en matière de patrimoine culturel afin de favoriser l'inclusion de voix et de perspectives variées ainsi que l'élimination des obstacles potentiels.
- Dans le cadre du Programme national de commémoration historique, 39 désignations mettent actuellement l'accent sur des sujets liés à l'histoire des Noirs, dont quatre sujets ont été annoncés le 31 juillet 2020. Voici quelques exemples supplémentaires de désignations de l'histoire des Noirs :
  - Le Lieu historique national du Canada Africville (désigné en 1997) est un lieu de commémoration pour la communauté noire d'Halifax. Pendant plus d'un siècle, les Canadiens noirs se sont établis dans ce quartier d'Halifax, où ils ont bâti une communauté indépendante centrée sur la religion et la famille. Lors de la vague des rénovations urbaines des années 1960, Africville a été rasé, et les habitants ont été relogés en réponse aux protestations de la collectivité. Africville est devenu un symbole durable de la lutte permanente des Afro-Canadiens pour



défendre leur culture et leurs droits.

[https://www.pc.gc.ca/apps/dfhd/page\\_nhs\\_fra.aspx?id=1763](https://www.pc.gc.ca/apps/dfhd/page_nhs_fra.aspx?id=1763)

- Le personnage historique national Kathleen « Kay » Livingstone (désignée en 2011) a fait avancer la cause des femmes noires canadiennes. Cette activiste remarquable a fondé la Canadian Negro Women's Association en 1951 et elle a été la force motrice du premier Congrès national des femmes noires du Canada en 1973. Sans relâche, elle a combattu les préjugés et promu l'égalité entre personnes de toute origine.  
[https://www.pc.gc.ca/apps/dfhd/page\\_nhs\\_fra.aspx?id=13024](https://www.pc.gc.ca/apps/dfhd/page_nhs_fra.aspx?id=13024)
- Le personnage historique national de Portia May White (désignée en 1995) était une contralto acclamée sur la scène mondiale et elle a eu une carrière remarquable. Ses débuts à Toronto et à New York dans les années 1940 ainsi que ses récitals en Amérique du Nord et du Sud et dans les Antilles ont suscité la fierté de tous les Canadiens.  
[https://www.pc.gc.ca/apps/dfhd/page\\_nhs\\_fra.aspx?id=1713](https://www.pc.gc.ca/apps/dfhd/page_nhs_fra.aspx?id=1713)
- Le personnage historique national de Harry Winston Jerome (désigné en 2009) était un exceptionnel athlète de haut niveau et comptait parmi les hommes les plus rapides au monde pendant les années 1960. Par la suite, ce coureur de vitesse de Vancouver a grandement contribué à l'essor et à la promotion du sport amateur et de la culture physique au Canada. Sa détermination, son courage et sa persévérance demeurent un sujet de fierté pour les Afro-Canadiens et une source d'inspiration pour les Canadiens.  
[https://www.pc.gc.ca/apps/dfhd/page\\_nhs\\_fra.aspx?id=12543](https://www.pc.gc.ca/apps/dfhd/page_nhs_fra.aspx?id=12543)



## Laboratoires Canada : Groupe scientifique des Sciences du Patrimoine Culturel

### ENJEUX

- Le groupe scientifique des Sciences du patrimoine culturel est l'un des cinq groupes scientifiques de la première phase du plan sur 25 ans de Laboratoires Canada visant à reconstruire l'infrastructure scientifique fédérale et à rassembler les scientifiques et les installations du gouvernement fédéral pour faire progresser la recherche interdisciplinaire. Il regroupera les services de conservation de Parcs Canada, l'Institut canadien de la conservation et le Réseau canadien d'information sur le patrimoine dans un nouvel établissement scientifique ultramoderne axé sur la conservation.

### POINTS IMPORTANTS

- Le regroupement de ces services scientifiques pour le patrimoine culturel donnera naissance au plus important centre d'expertise sur la conservation du patrimoine culturel au Canada. En outre, cela favorisera et mettra de l'avant l'excellence scientifique, la collaboration ainsi que le leadership national et international dans le but d'améliorer la compréhension, la préservation et la conservation des lieux, des objets et des collections historiques.
- Le groupe réalisera des gains sur les plans des biens immobiliers, de la gestion de l'information, de la technologie de l'information et de l'infrastructure scientifique, grâce à la colocation, à la collaboration et au partage de l'espace, des instruments scientifiques et des outils technologiques.
- Le groupe collabore actuellement avec le bureau de Laboratoires Canada pour définir de quelle manière les composantes travailleront ensemble. Il œuvre également à l'élaboration d'un programme fonctionnel pour orienter la conception de la nouvelle installation. Le groupe a terminé le plan directeur fonctionnel et a réalisé 66 pour cent du programme fonctionnel de la nouvelle installation.

### CONTEXTE ET SITUATION ACTUELLE

- Le budget de 2018 prévoyait 2,8 milliards de dollars pour la première phase de Laboratoires Canada (anciennement l'Initiative fédérale sur l'infrastructure des sciences et de la technologie), menée par Services publics et Approvisionnement Canada et approuvée par le Cabinet en novembre 2018. La première phase comprend cinq groupes. Les ministères partenaires de ces groupes seront réunis dans des installations scientifiques de calibre mondial d'ici cinq ans.
- Dans le cadre de cette initiative, le groupe scientifique des Sciences du patrimoine culturel a mis sur pied un petit bureau de gestion de projet pour appuyer les équipes du groupe. Le bureau de projet est sous la supervision d'un comité de directeurs généraux qui relève du comité de sous-ministres coprésidé par le président et directeur général de l'Agence Parcs Canada et le sous-ministre du Patrimoine canadien. Le ministère du Patrimoine canadien et Parcs Canada ont activement participé à tous les aspects de l'initiative, soit les activités et la gestion.
- À ce jour, l'équipe du groupe a élaboré un plan scientifique examiné par la conseillère scientifique en chef du gouvernement du Canada et par un groupe d'experts. Ce plan décrit les possibilités de collaboration scientifique, notamment en ce qui concerne les changements climatiques. Dans le cadre du programme fonctionnel, le groupe a terminé le plan directeur et a réalisé 66 pour cent du programme fonctionnel de la nouvelle installation. Ce travail orientera la conception et la construction de l'installation scientifique du groupe.
- Avec la participation du groupe, Laboratoires Canada a procédé à une analyse détaillée fondée sur des données probantes des emplacements possibles pour le groupe dans la région de la capitale nationale. La propriété du couvent historique situé au 210, rue Laurier à Gatineau a été choisie comme première option. Des négociations sont en cours avec le dépositaire actuel, la Commission de la capitale nationale, pour obtenir la propriété.



## Le programme national de partage des frais pour les lieux patrimoniaux

### **ENJEUX**

- Le Programme national de partage des frais pour les lieux patrimoniaux contribue à assurer la conservation et la présentation des lieux historiques nationaux, des phares patrimoniaux et des gares ferroviaires patrimoniales qui ne sont pas administrés par le gouvernement fédéral.

### **POINTS IMPORTANTS**

- Le financement dans le cadre du Programme national de partage des frais pour les lieux patrimoniaux est offert à tous les lieux patrimoniaux formellement reconnus par le gouvernement fédéral, mais non administré par celui-ci. Le Programme assure la protection de lieux patrimoniaux et contribue à l'épanouissement de l'économie locale et à la prospérité de l'industrie du tourisme.
- Les demandeurs admissibles au programme comprennent les organismes sans but lucratif, les organisations autochtones et les gouvernements provinciaux, territoriaux, régionaux ou municipaux, agissant à titre de propriétaire ou à titre de locataire de lieux patrimoniaux formellement reconnus par le gouvernement fédéral.
- Le prochain appel de propositions devrait avoir lieu à l'automne 2021. Des renseignements seront affichés sur le site Web et les médias sociaux de Parcs Canada et seront partagés via les réseaux de partenaires comme la Fiducie nationale du Canada et les réseaux des provinces et des territoires.

### **CONTEXTE ET SITUATION ACTUELLE**

- Le Programme national de partage des frais pour les lieux patrimoniaux souligne l'appui octroyé aux efforts de conservation au lieu historique national du Canada de la Conserverie-North Pacific, situé près de Port Edward en Colombie-Britannique. Entre 2009 et 2020, près de 1,9 million de dollars ont été accordés à la Port Edward Historical Society en vue d'appuyer la conservation de plusieurs grands édifices et structures se trouvant sur le site de la conserverie.
- De plus, le financement dédié à la réhabilitation des plateformes supportant les bassins de transformation du poisson ainsi que l'appontement de travail de la conserverie a également appuyé un projet de rééducation professionnelle en vertu du programme « Job Creation Partnership », axé sur le développement des compétences dans les métiers du patrimoine. Le dernier appel de propositions dans le cadre du Programme national de partage des frais pour les lieux patrimoniaux a été lancé le 4 octobre 2019 et est clos depuis le 15 novembre 2019.
- Un total de 37 projets, d'une valeur de 2 millions de dollars en contribution, ont obtenu une recommandation d'aide financière au cours des deux prochaines années. L'aide financière accordée annuellement (1 million de dollars) a été jumelée pour les années financières 2020-2021 et 2021-2022 afin d'appuyer un plus grand nombre de lieux patrimoniaux en raison de la situation exceptionnelle et des exigences en lien avec la pandémie de la COVID-19. Les demandeurs auront jusqu'à deux ans pour la livraison des projets.



## Lieu historique national de Batoche

### **ENJEUX**

- La Nation métisse de la Saskatchewan a depuis longtemps exprimé au gouvernement du Canada le désir que Batoche soit retourné aux Métis. Elle revendique également un plus grand rôle dans la gestion quotidienne du lieu historique.

### **POINTS IMPORTANTS**

- La réconciliation et l'amélioration des relations avec tous les peuples autochtones, y compris la Nation métisse de la Saskatchewan, représente une priorité pour le gouvernement du Canada.
- Parcs Canada et la Nation métisse de la Saskatchewan discutent actuellement d'une gamme complète d'options pour la gestion future du lieu historique national de Batoche. Ces discussions s'inscrivent dans l'Entente-cadre en vue de favoriser la réconciliation.
- Parcs Canada est résolu à renforcer ses structures de cogestion afin de faire une plus grande place aux voix autochtones dans les décisions de gestion.

### **CONTEXTE ET SITUATION ACTUELLE**

- Le lieu historique national de Batoche commémore le conflit armé entre le gouvernement provisoire métis et le gouvernement canadien en 1885, la communauté métisse de Batoche et le régime métis d'aménagement du territoire en lots riverains.
- Le 18 décembre 2020, Parcs Canada et la Nation métisse de la Saskatchewan ont signé des modalités pour la tenue de négociations. L'annonce concernant Batoche est perçue comme un pas dans la bonne direction et est généralement accueillie d'un œil favorable.
- Le 4 janvier 2021, l'Association of Métis et des Indiens non-inscrits de la Saskatchewan (AMNSIS) a envoyé une lettre à Parcs Canada au sujet de l'annonce et a remis en doute le mandat de la Nation métisse de la Saskatchewan en tant que représentante des Métis de la province. Les dirigeants de Parcs Canada ont fait un suivi auprès de l'organisme pour discuter de possibilités de coopération et de partenariat entre Parcs Canada et l'AMNSIS.
- En janvier 2021, Parcs Canada a également amorcé des discussions avec la Nation métisse de la Saskatchewan au sujet d'un accord de cogestion renouvelé pour le lieu historique.



## Intendance autochtone

### ENJEUX

- Par le biais d'initiatives d'intendance autochtone, Parcs Canada travaille en collaboration avec les peuples autochtones pour donner vie à la réconciliation.

### POINTS IMPORTANTS

- Parcs Canada travaille avec les peuples autochtones pour faire progresser davantage les priorités d'intendance et de conservation du patrimoine naturel et culturel.
- L'Agence favorise une approche d'intendance autochtone adaptée aux droits, aux priorités et aux aspirations des partenaires des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Les initiatives d'intendance autochtone font maintenant partie du processus d'établissement du parc, par exemple, les programmes de gardiens et la gestion coopérative font partie des premières discussions. Voici d'autres exemples d'intendance en action à Parcs Canada :
  - 30 ententes formelles de gestion coopérative ou conseils d'administration avec des peuples autochtones dans des lieux de Parcs Canada;
  - 7 programmes de gardiens sur le terrain qui offrent une variété de soutiens pour les opérations du parc ainsi que des opportunités de formation et de carrière pour les peuples autochtones dans la gestion des terres au sein de leurs territoires traditionnels ;
  - collaboration continue avec les groupes autochtones pour faciliter les activités traditionnelles de récolte de plantes à des fins médicinales et traditionnelles;
  - intégrer les connaissances autochtones dans les activités de conservation telles que le Plan de gestion des terres, des mers et des populations de Gwaii Haanas 2018 et l'initiative actuelle pour protéger et soutenir le rétablissement des épaulards résidents du sud avec les Premières Nations des Salish du littoral et des Nuu-chah-nulth;
  - travailler en partenariat avec les groupes autochtones dans les lieux de Parcs Canada pour offrir des opportunités économiques telles que le développement actuel du projet de sentier polyvalent Upscheek tashee dans la réserve de parc national Pacific Rim.
- Dans le cadre de la Table ronde ministérielle de 2020 sur Parcs Canada, les peuples autochtones et les Canadiens en général ont été invités à partager leurs points de vue sur ce que Parcs Canada pourrait faire pour soutenir davantage le leadership autochtone en matière de conservation et d'intendance dans les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et zones de conservation marines nationales.

### CONTEXTE ET SITUATION ACTUELLE

- Parcs Canada administre plus de 90 % des terres fédérales, dont presque toutes ont été traditionnellement utilisées par les peuples autochtones. Parcs Canada travaille actuellement sur les territoires traditionnels d'environ 300 collectivités des Premières nations, des Inuits et des Métis.
- Des programmes de gardiens autochtones de longue date fonctionnent dans la réserve de parc national Pacific Rim et la réserve de parc national Gwaii Haanas, la réserve d'aire marine nationale de conservation et le site du patrimoine haïda. De nouveaux programmes de gardiens fonctionnent dans la réserve de parc national de Thaidene Nene, la zone de conservation marine nationale de Tallurutiup Imanga et le site historique national des épaves du HMS Terror et d'Erebus. À chacun de ces sites, les gardiens autochtones assument des responsabilités de génération en génération pour gérer les terres et les eaux.
  - En tant que plus grand gestionnaire fédéral des terres, Parcs Canada fait progresser la réconciliation avec les peuples autochtones en veillant à ce que ces lieux soutiennent les pratiques sur les terres, les opportunités économiques pour les communautés autochtones locales et la prise de décision collaborative qui honore et soutient les droits, les responsabilités et les systèmes de connaissances autochtones.



- L'approche de Parcs Canada à l'égard de l'intendance autochtone répond aux appels à l'action des peuples autochtones et à l'engagement du gouvernement du Canada à renouveler les relations, ancrées dans les principes de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.
- Le rapport 2017 du Comité permanent de l'environnement et du développement durable, *Agir aujourd'hui : Établir des aires protégées pour l'avenir du Canada*, a fait des recommandations pour que le gouvernement du Canada poursuive des objectifs communs de conservation et de réconciliation avec les peuples autochtones dans les aires protégées nouvelles et existantes, y compris les zones protégées.



## Ententes sur le répercussions et les avantages pour la réserve de parc national Nahanni

### ENJEUX

- En 2017, Parcs Canada a accédé aux fonds prévus dans le Budget de 2016 pour élargir les réseaux de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation du Canada. Ces fonds comprenaient une subvention ponctuelle de 3 millions de dollars payable aux Premières Nations du Dehcho à la signature d'une entente sur les répercussions et les avantages (ERA) pour la réserve de parc national Nahanni.

### POINTS IMPORTANTS

- Le 31 mars, Parcs Canada est entré dans l'«Accord intérimaire de contribution sur les opportunités économiques reliées à la Réserve de parc national Nahanni» avec la bande des Dénés de Nahç'a Dehé.
- Parcs Canada est fier de démontrer du soutien et de la reconnaissance à la bande des Dénés de Nahç'a Dehé pour leur significative contribution à la préservation et à la conservation de la spectaculaire rivière Nahanni Sud et ses terres avoisinantes, et se réjouit de la continuation du partenariat en cours.
- Parcs Canada espère conclure les négociations de l'entente sur les répercussions et les avantages complète et définitive pour la Réserve de parc national Nahanni par la fin de 2021.

### CONTEXTE ET SITUATION ACTUELLE

- Le financement va supporter une entente sur les répercussions et les avantages avec les Premières Nations du Dehcho et la bande des Dénés de Nahç'a Dehé en lien avec l'établissement et l'agrandissement de la Réserve de parc national Nahanni.
- En 2018, Parcs Canada a accédé à des fonds réservés dans le Budget de 2018 pour augmenter la subvention initiale à 10 millions de dollars afin de financer l'achèvement de l'ERA pour la réserve de parc national Nahanni.
- Comme les négociations devaient se poursuivre avec les Premières Nations, une demande de report de fonds a été approuvée en 2019 pour le montant initial de la subvention (3 millions de dollars), et une demande de report de fonds distincte était requise pour la seconde tranche de la subvention (7 millions de dollars), afin que la totalité des 10 millions de dollars soit disponible en 2020-2021.



## Initiative de la mer des Salish (IMS)

### ENJEUX

- L'Initiative de la mer des Salish (IMS) se veut une réponse aux préoccupations des Premières Nations à l'égard de l'effet cumulatif des activités humaines sur le milieu marin. Elle fait partie d'un éventail de mesures d'accommodement financées par le gouvernement du Canada dans le cadre du projet de prolongement de l'oléoduc Trans Mountain (TMX).

### POINTS IMPORTANTS

- Parcs Canada agit à titre de membre de l'équipe interministérielle principale mise en place par le gouvernement du Canada, qui est chapeautée par Pêches et Océans Canada (MPO). L'objectif de l'équipe principale est d'encadrer le processus d'établissement des besoins des groupes autochtones et des composantes valorisées de l'écosystème (éléments environnementaux revêtant une importance culturelle, économique, sociale ou spirituelle particulière).
- L'élaboration des éléments de l'IMS se fera en collaboration avec 33 Premières Nations pour veiller à ce que le savoir, les valeurs et les intérêts des Autochtones occupent une place centrale dans la conception et la réalisation de l'initiative.
- Dans un premier temps (18 à 24 premiers mois), les travaux seront axés sur les besoins à combler dans la capacité des groupes autochtones, les consultations préliminaires avec ces groupes et l'élaboration collaborative du mandat et de la structure de gouvernance. Les effets de la COVID-19 ont entraîné des retards dans l'avancement de ces travaux.

### CONTEXTE ET SITUATION ACTUELLE

- L'objectif de l'IMS est de renforcer les capacités des Premières Nations vivant le long du couloir de transport maritime ainsi que de surveiller et d'étudier les effets de l'activité humaine sur les écosystèmes marins de l'endroit.
- L'IMS financera trois principales composantes :
  - la capacité technique et scientifique nécessaire pour permettre aux Premières Nations de recueillir des données sur l'environnement, d'exécuter des projets de recherche et de surveiller et évaluer l'état de l'écosystème;
  - la mise en place, avec le soutien de représentants du gouvernement du Canada, d'une structure administrative dirigée par des Autochtones, chargée de produire des rapports sur les effets cumulatifs de l'activité humaine sur la viabilité de la mer des Salish et de formuler des recommandations connexes;
  - l'établissement d'un fonds d'investissement dirigé par des Autochtones visant à générer des revenus de façon autonome et à financer des activités de planification de l'espace marin et d'autres projets permettant d'améliorer la santé des écosystèmes de la mer des Salish jugés prioritaires par les Premières Nations.
- L'équipe principale du gouvernement du Canada, qui compte 20 ETP, comprend un conseiller en milieux marins de Parcs Canada. Le rôle de l'équipe principale évoluera et se fixera à mesure que l'IMS trouvera ses assises, selon le résultat des consultations auprès des groupes autochtones.
- Le MPO travaillera en étroite collaboration avec ses partenaires d'Environnement et Changement climatique Canada et de Ressources naturelles Canada pour veiller à ce que l'équipe de l'IMS mette à profit, dans la mesure du possible, les organes de gouvernance déjà créés dans le cadre de diverses autres mesures d'accommodement liées au projet TMX. On souhaite ainsi améliorer la diffusion d'information, assurer la cohérence des visions et réduire le plus possible les coûts administratifs.



## Déplacement durable des personnes dans la vallée de la Bow

### ENJEUX

- Parcs Canada met sur pied un comité d'experts qui aidera à l'élaboration d'un système de déplacement durable des personnes pour le parc national. Le comité formulera des recommandations à Parcs Canada sur la façon d'élaborer un cadre de déplacement durable des personnes pour le parc. La portée des travaux comprendra la gestion et la coordination de l'accès, de l'utilisation et de l'infrastructure dans les principales destinations du parc dans la vallée de la Bow et les environs.

### POINTS IMPORTANTS

- Au cours de la dernière décennie, les visites dans la vallée de la Bow dans le parc national Banff ont augmenté de manière fulgurante. Les stationnements et les principales destinations dépassent souvent leur pleine capacité et la congestion routière est devenue commune dans les pôles d'attraction. Le comité d'experts devra recommander à Parcs Canada, en se fondant sur ses compétences et sur les consultations menées auprès des Autochtones, du public et des intervenants, des solutions possibles innovantes que l'Agence peut envisager comme cadre de déplacement des personnes.
- Le président et directeur général de Parcs Canada nommera comme membres du comité des experts qui ont une expérience pertinente liée aux défis auxquels fait face le parc national Banff. Cette sélection pourrait comprendre des experts de domaines comme les systèmes de transport intelligent, le transport en commun, le transport en commun écologique, le tourisme, l'accessibilité et la planification des loisirs, pour n'en nommer que quelques-uns.
- Parcs Canada attend, de la part du comité, qu'il formule des recommandations qui peuvent être étudiées dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie de déplacement des personnes planifiée et mise en œuvre de manière cohésive, ce qui comprend un ensemble d'outils de déplacement des personnes, des projets de démonstration et la recherche connexes. Les recommandations formulées par le comité seront subordonnées à la mobilisation des Autochtones et du public.
- Un rapport provisoire sera préparé en décembre 2021 et un rapport final est prévu pour mars 2022.

### CONTEXTE ET SITUATION ACTUELLE

- Parcs Canada a mis en place des solutions pour le transport en commun desservant les secteurs les plus fréquentés du parc national Banff, mais elles ne suffisent pas pour ce qui est de répondre à la demande et d'offrir une expérience du visiteur de qualité. Parcs Canada demeure résolument en faveur du transport en commun; les conseils d'experts attendus permettront de tirer profit du travail accompli et d'explorer de nouvelles solutions innovantes.
- Les consultations auprès des Autochtones, du public et des intervenants au sujet du mandat du comité sont terminées, et le mandat a fait l'objet d'une révision afin qu'il reflète les commentaires reçus. Les commentaires des Autochtones, du public et des intervenants se sont avérés favorables et constructifs. Ils étaient axés sur ce qui suit : clarifier davantage le rôle du comité et l'objectif du projet, établir un lien clair avec l'objectif de carboneutralité du gouvernement d'ici 2050 et réitérer l'engagement à l'égard du transport en commun durable sur le plan de l'environnement.
- Parcs Canada a examiné les candidatures pour le comité et prévoit d'avoir réglé les derniers détails au début de mai 2021, moment où la composition du comité sera annoncée.



## Fréquentation de Parcs Canada en 2020 et 2021

(Toutes les données datent du 19 avril 2021)

### ENJEUX

- Au printemps 2020, Parcs Canada a instauré avec succès une série de mesures de santé et de sécurité et d'adaptations pour permettre aux Canadiens de profiter du plein air dans les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation tout en réduisant au minimum les risques de transmission de la COVID-19. Ces mesures ont permis à environ 16,5 millions de Canadiens de visiter les lieux de Parcs Canada entre avril 2020 et mars 2021.

### POINTS IMPORTANTS

- Au printemps 2020, Parcs Canada a adapté avec succès l'accès et les services aux visiteurs afin d'intégrer des mesures visant à protéger les Canadiens contre la COVID-19 tout en leur permettant de profiter du plein air dans les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines de conservation. D'avril à mars 2021, on estime que 16,5 millions de Canadiens ont profité des avantages des mesures prises pour la santé et le bien-être offerts par les lieux de Parcs Canada partout au pays.
- Parcs Canada a examiné et peaufiné tous ses protocoles et outils pour l'accès et les services aux visiteurs en prévision de la saison touristique 2021. L'Agence prévoit que l'année 2021 présentera bon nombre des défis que nous avons relevés l'année dernière, et elle est prête à gérer les risques pour la santé et la sécurité et à s'adapter aux exigences et aux directives des autorités régionales de santé publique tout en veillant à ce que les Canadiens poursuivent leurs activités.
- Malgré les difficultés de fonctionnement causées par la COVID-19, les visiteurs ont vécu des expériences positives. Selon un sondage national mené auprès des visiteurs durant l'été 2020 :
  - 89 % des visiteurs ont apprécié leur visite;
  - 87 % des visiteurs ont choisi de visiter l'endroit parce qu'ils le considéraient comme sécuritaire;
  - 84 % des visiteurs étaient satisfaits des mesures mises en place pour la santé et la sécurité;
  - 82 % des visiteurs ont estimé que la réouverture des parcs/lieux a apporté un sentiment de retour à la normalité.
- En temps normal, les lieux de Parcs Canada attirent des millions de visiteurs chaque année et sont d'importants moteurs économiques des collectivités partout au Canada. Ils aident à créer et à maintenir des emplois et des entreprises à l'échelle locale dans des centaines de collectivités partout au Canada. Par exemple, en 2018-2019, les visiteurs des lieux de Parcs Canada ont apporté 4,43 milliards de dollars au produit intérieur brut du Canada et ont soutenu plus de 40 000 emplois dans tout le pays.

### CONTEXTE ET SITUATION ACTUELLE

- Dans l'ensemble du pays, Parcs Canada a maintenu un modèle national de prestation de services qui pouvait être adapté aux variations des exigences régionales en matière de santé publique. Parcs Canada a examiné, ajusté et peaufiné tous les protocoles liés à la COVID-19 au cours des mois d'hiver 2021 en vue de la prestation de l'accès et des services aux visiteurs pour la prochaine saison touristique 2021.
- Parcs Canada prévoit une saison touristique 2021 qui sera très semblable à celle de 2020. Les autorités régionales de santé publique continuent à mettre en place des exigences visant à aplanir la courbe de la pandémie de COVID-19 et à réduire au minimum la propagation du virus et des variants préoccupants. Parcs Canada continuera à suivre un modèle national de prestation de services qui s'adapte aux exigences locales et régionales en matière de santé publique. En d'autres mots, l'accès et les services aux visiteurs seront différents d'un endroit à l'autre et d'une région à l'autre. Parcs Canada communiquera régulièrement avec le public canadien pour s'assurer qu'il est au courant de ce qui est



disponible et des mesures que les visiteurs doivent suivre lorsqu'ils préparent leur visite et qu'ils se trouvent dans un lieu de Parcs Canada.

- En 2020-2021, la fréquentation des parcs nationaux s'est chiffrée à 11,2 millions (soit une baisse de 31 % par rapport à 2019-2020). Juillet et août ont été les mois les plus chargés dans les parcs nationaux. Certains parcs nationaux ont dépassé d'anciens niveaux records, notamment le parc national Elk Island et le parc national de la Pointe-Pelée.
- De nombreux lieux historiques nationaux n'ont pu être ouverts en toute sécurité pour être pleinement opérationnels durant l'été 2020. La fréquentation totale des sites historiques s'est établie à 5,9 millions, soit une baisse de 61 % par rapport à 2019.
- La fréquentation a varié d'une région à l'autre. L'Alberta et l'Ontario ont obtenu de bons résultats dans l'ensemble, tandis que l'Atlantique et le Nord du Canada ont connu une baisse de fréquentation partiellement attribuable aux restrictions régionales en matière de voyage.

Terre-Neuve-et-Labrador	-74 %	Manitoba, Saskatchewan	-28 %
Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard	-57 %	Alberta	-19 %
Québec	-36 %	Colombie-Britannique	-36 %
Ontario	-13 %	Nord (Yukon, Nunavut, T.N.-O.)	-82 %



## **Financement au titre de la Stratégie emploi et compétence jeunesse mis en œuvre par Parcs Canada au cours de l'été 2021 pour Apprendre par les arbres Canada**

### **ENJEUX**

- Le 16 avril 2021, le ministre Wilkinson a annoncé un financement d'un montant de 12,8 millions de dollars pour Apprendre par les arbres Canada, un programme de Sustainable Forestry Initiative. Le financement s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre par Parcs Canada de la Stratégie emploi et compétences jeunesse (SECJ) et est offert en partenariat avec Apprendre par les arbres Canada.

### **POINTS IMPORTANTS**

- Le financement permettra d'offrir aux jeunes des emplois dans le secteur de la forêt et de la conservation, entre autres la gestion durable des forêts, la gestion des parcs, la restauration des forêts, les initiatives de reboisement et de conservation dans tout le Canada.
- Apprendre par les arbres Canada emploiera plus de 1 700 jeunes, en particulier ceux qui font face à des obstacles à l'emploi, grâce à un vaste réseau de partenaires dans les forêts et la conservation de Sustainable Forestry Initiative, au réseau du Conseil canadien des parcs, ainsi qu'à Conservation de la nature Canada et Canards Illimités Canada.
- Cet investissement aidera les jeunes à entamer des carrières enrichissantes dans le secteur de la conservation et de la foresterie, tout en préservant le patrimoine naturel du Canada, en luttant contre les changements climatiques et en contribuant à rétablir des écosystèmes sains et résilients.

### **CONTEXTE ET SITUATION ACTUELLE**

- La période de recrutement commencera lors la signature de cet accord (maintenant) et se terminera le 31 mars 2022. Les postes seront approuvés selon le principe du premier arrivé, premier servi, dans la mesure où ils répondent aux critères d'admissibilité énoncés sur le site Web du projet Apprendre par les arbres Canada et aux critères d'admissibilité de la SECJ du gouvernement du Canada.
- Le programme Emplois verts du projet Apprendre par les arbres Canada soutient tous les jeunes, y compris les jeunes Autochtones, les jeunes en situation de handicap, les jeunes des minorités visibles, les jeunes Canadiens noirs et les jeunes vivant dans des régions rurales ou éloignées.
- Dans les possibilités d'emploi peuvent figurer des emplois qui favorisent la gestion saine et durable des forêts, des parcs et des lieux protégés, des parcs et des forêts en milieu urbain, la plantation d'arbres, la conservation, la gestion des ressources naturelles, l'éducation environnementale, l'établissement de relations avec les Autochtones, la séquestration du carbone, le maintien et le rétablissement des espèces, la qualité et la quantité de l'eau et de nombreuses autres solutions fondées sur la nature.



## Stratégie emploi et compétences jeunesse 2021-2022

### ENJEUX

- Parcs Canada a demandé 44 653 394 \$ pour 2021-2022 dans le cadre de la Stratégie emploi et compétences jeunesse (SECJ) d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) afin d'employer un total de 4 308 jeunes, à la fois directement (1 308) et par le biais d'accords de contribution (3 000), en mettant l'accent sur l'emploi de jeunes confrontés à des obstacles à l'emploi.

### POINTS IMPORTANTS

- Parcs Canada est un chef de file en matière d'emploi des jeunes pour le gouvernement du Canada.
- L'Agence emploie des jeunes dans des sites urbains, ruraux et éloignés partout au Canada. Entre 2016 et 2020, grâce à sa participation à la SECJ, Parcs Canada a employé en moyenne 2 250 étudiants par an dans les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation.
- L'embauche de 2021-2022 dans le cadre de l'SECJ à Parcs Canada mettra l'accent sur le recrutement de jeunes touchés par la pandémie et confrontés à des obstacles à l'emploi, notamment les jeunes autochtones, les jeunes racialisés, les jeunes handicapés et ceux à l'extérieur du système scolaire.
- Le financement du SECJ permettra à Parcs Canada d'augmenter le nombre d'emplois pour les jeunes dans une grande variété de professions (conservation, biologie, service à la clientèle, finances et administration, ressources humaines et expérience du visiteur) et de développer de nouveaux programmes pour les jeunes tels que les gardiens autochtones, la sensibilisation à la diversité en milieu urbain, le patrimoine culturel et la diversité et l'inclusion.

### CONTEXTE ET SITUATION ACTUELLE

- Parcs Canada emploie des jeunes dans une grande variété de professions. Au cours des cinq dernières années, le financement de l'emploi des jeunes provenait de trois sources : le budget de base A de l'Agence (environ 1 100 étudiants) ; le programme Jeunesse Canada au travail (environ 200 étudiants) ; et la SECJ (emplois verts - moyenne annuelle de 800 étudiants entre 2016 et 2020). La SECJ n'a été que partiellement renouvelée en 2020-2021 et le financement de Parcs Canada n'a pas été inclus dans le renouvellement.

- 

[CAVIARDÉ]

- Grâce à la SECJ, en 2021-2022 Parcs Canada fournira des emplois directs à 1 308 jeunes de plus en augmentant le nombre d'emplois pour les jeunes dans une grande variété de professions (conservation, biologie, service à la clientèle, finances et administration, ressources humaines et expérience du visiteur) et en élaborant de nouveaux programmes pour les jeunes comme les gardiens autochtones, la sensibilisation à la diversité en milieu urbain, le patrimoine culturel et la diversité et l'inclusion.
- De plus, en utilisant le programme de subventions et de contributions de Parcs Canada, un total de 19,5 millions de dollars sera versé en 2021-2022, par le biais de contributions à des partenaires comme : La Sustainable Forestry Initiative (Project Learning Tree), l'Association canadienne des parcs et loisirs et le Sentier transcanadien. Cette initiative créera 3 000 possibilités d'emploi indirect pour les jeunes dans les parcs provinciaux et territoriaux, les parcs municipaux, les espaces verts municipaux et les zones de conservation privées et publiques, dans le cadre de la restauration et de la protection de



Parcs  
Canada

Parks  
Canada



la nature et de la prestation de programmes d'éducation et d'agrément du public dans les espaces naturels.



## Financement de la phase IV du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux (PASCf)

### ENJEUX

- Dans le Budget de 2019, on a prévu l'affectation de 23,16 millions de dollars à Parcs Canada pour les dépenses liées à la phase IV du PASCf (2020-2025), notamment la gestion du programme, l'évaluation et les mesures d'assainissement.

### POINTS IMPORTANTS

- En 2021-2022, Parcs Canada recevra 3,84 millions de dollars provenant du Budget principal des dépenses expressément pour le PASCf afin de financer la gestion du programme et les activités d'assainissement à 24 sites.
  - Les travaux prévus comprennent l'évaluation des risques à plusieurs endroits le long du lieu historique national du Canal-de-Lachine (Québec) et la poursuite des activités d'assainissement prises au site d'enfouissement Cascade dans le parc national Banff (Alberta) ainsi qu'à la baie Grice et à la pointe Mclean dans le parc national Pacific Rim (Colombie-Britannique).
- Au cours des prochaines années, Parcs Canada recevra, pour la Phase IV du PASCf, 5,49 millions de dollars en 2022-2023, 5,44 millions de dollars en 2023-2024 et 3,63 millions de dollars en 2024-2025 provenant du Budget principal des dépenses. Parcs Canada a créé un programme de travaux pour le restant de la Phase IV du PASCf (2021-2025) qui aidera à réduire les risques pour la santé humaine et l'environnement des sites contaminés de haute priorité qui relèvent de l'Agence ainsi que le passif environnemental connexe.

### CONTEXTE ET SITUATION ACTUELLE

- Parcs Canada a reçu 4,76 millions de dollars dans la première année de la Phase IV du PASCf (2020-2021), ce qui lui a permis de financer les activités de gestion de programme, les activités d'évaluation à 6 sites, et les activités d'atténuation et de gestion des risques à 30 sites.
- Le programme du PASCf est une initiative horizontale mise sur pied en 2005 pour réduire les risques pour la santé humaine et l'environnement ainsi que le passif environnemental des sites contaminés fédéraux.
- Lors des phases I, II et III du PASCf (2005-2020), Parcs Canada a dépensé un total de 75,66 millions de dollars affectés au PASCf et 7,88 millions de dollars provenant du partage des coûts pour la gestion de programme et pour les activités d'évaluation et d'assainissement.



## Investissements dans l'infrastructure fédérale

### ENJEUX

- Le budget de 2019 prévoyait un financement de 368 millions de dollars sur 2 ans, à partir de 2020-2021, conformément à l'engagement pris par le gouvernement à l'égard des lieux administrés par l'Agence Parcs Canada. Ce financement et les fonds déjà accordés à l'Agence, totalisant 4,2 milliards de dollars, visent à protéger et à restaurer les immobilisations dans les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux (LHN).

### POINTS IMPORTANTS

- Le gouvernement a à cœur d'investir dans les parcs nationaux, les LHN et les aires marines nationales de conservation du Canada.
- En investissant dans l'infrastructure, l'Agence Parcs Canada protège et préserve nos trésors nationaux, tout en stimulant les économies locales et en contribuant à la croissance du secteur touristique.
  - D'ici mars 2022, l'Agence aura investi près de 4,2 milliards de dollars dans la réalisation de 985 projets de haute priorité dans des parcs nationaux et des LHN partout au pays (voir les exemples clés de l'annexe ci-jointe).
  - L'Agence élabore un plan à long terme pour assurer une gestion efficace et la durabilité suivie de son portefeuille, qui est à la fois vaste et diversifié.

### CONTEXTE ET SITUATION ACTUELLE

- Parcs Canada est le plus important propriétaire foncier fédéral et possède l'un des portefeuilles de biens les plus importants du gouvernement fédéral (plus de 18 000 biens ayant une valeur de remplacement de plus de 26 milliards de dollars).
- Au cours des quatre dernières décennies, Parcs Canada a eu la tâche colossale de maintenir l'état des biens de son portefeuille. La majeure partie des biens de Parcs Canada sont vieillissants et nécessitent des investissements suivis importants pour la gestion de leur cycle de vie et leur recapitalisation.
- En 2012, puis en 2017, l'Agence a retenu les services d'Opus International Consultants (Canada) Ltd. pour l'épauler dans la planification et la mise en œuvre d'un examen national de son portefeuille de biens bâtis. Cet examen a permis de valider l'état général du portefeuille de biens de l'Agence et les besoins financiers suivis qui étaient nécessaires à son maintien.
- L'Agence envisage un passage à un régime de budgétisation selon la comptabilité d'exercice, lequel ne porte pas uniquement sur la gestion financière et la planification des investissements. Ce changement devrait aussi améliorer la manière dont l'Agence planifie et gère les immobilisations de son portefeuille, et la façon dont elle en établit les priorités et en rend compte.
- Un montant de 35 millions de dollars est proposé dans le budget de 2021 pour 2022-2023 afin que l'Agence Parcs Canada puisse maintenir ses capacités internes de gestion des immobilisations de son portefeuille.



**Annexe : Projets d'immobilisations de l'Agence Parcs Canada dans les circonscriptions des membres du Comité permanent de l'environnement et du développement durable**

<b>1. Annexe : Projets d'immobilisations de l'Agence Parcs Canada dans les circonscriptions des membres du Comité permanent de l'environnement et du développement durable</b>		
<i>Comité permanent de l'environnement et du développement durable</i>		
<b>Membres</b>	<b>Circonscription</b>	<b>Projets d'immobilisations dans la circonscription ou près de celle-ci</b>
Francis Scarpaleggia, président	Lac-Saint-Louis (Qc)	51,8 M\$, répartis entre 7 projets, pour améliorer la sécurité et l'expérience des visiteurs empruntant la Promenade au parc national de la Mauricie. Projets achevés au plus tard à la fin de 2020-2021.
Dan Albas, vice-président	Central Okanagan–Similkameen-Nicola (C.-B.)	8,8 M\$ pour remplacer l'infrastructure des réseaux d'égout et d'aqueduc du LHN du Col-Rogers. Projet achevé au plus tard à la fin de 2020-2021.
Monique Pauzé, vice-présidente	Repentigny (Qc)	3,9 M\$ pour des réparations au bâtiment du LHN du Manoir-Papineau. Projet achevé au plus tard à la fin de 2020-2021.
Yvan Baker	Etobicoke-Centre (Ont.)	3,2 M\$ pour stabiliser et remettre en état le complexe du LHN des Casernes-de-Butler à Niagara-on-the-Lake, en Ontario. Projet achevé en 2019-2020.
Chris Bittle	St. Catherines (ON)	1,8 M\$ pour recapitaliser la tour du fort Mississauga à Niagara-on-the-Lake, en Ontario. Projet achevé en 2020-2021.
Laurel Collins	Victoria (C.-B.)	13 M\$, répartis entre 4 projets aux LHN Fort Rodd Hill et du Phare-de-Fisgard. Tous les projets sont achevés au plus tard à la fin de 2020-2021.
Taylor Bachrach (souvent en remplacement de Laurel Collins)	Skeena—Bulkley Valley (C.-B.)	1,1 M\$ pour remplacer la promenade en bois de SGang Gwaay dans la RPN Gwaii Haanas. Projet achevé en 2019-2020.
Cathy MacLeod	Kamloops-Thompson-Caribou (C.-B.)	Bien qu'il n'y ait aucun lieu géré par Parcs Canada dans cette circonscription, ou dans un rayon de 200 kilomètres de celle-ci, l'Agence investit plus de 100 M\$ dans des projets d'atténuation des effets des avalanches sur les tronçons de la Transcanadienne qui s'y trouvent (C.-B.).
Matt Jeneroux	Edmonton Riverbend (Alb.)	6,4 M\$ pour remettre en état des installations destinées aux visiteurs au lac Astotin. Projet achevé au plus tard à la fin de 2020-2021.
Lloyd Longfield	Guelph (Ont.)	3,4 M\$ pour réparer la coque du NCSM Haida et utiliser la cale sèche au LHN du NCSM Haida. Projet achevé en 2019-2020.
Brad Redekopp	Saskatoon-Ouest, Saskatchewan	4,7 M\$ pour remettre en état le LHN de la cabane Grey Owl. Projet achevé au plus tard à la fin de 2020-2021.
Raj Saini	Kitchener Centre (Ont.)	300 000 \$ pour remettre le terrain en état et réparer le système de gicleurs au LHN Woodside. Projet achevé en 2020-2021.
Ya'ara Saks	York-Centre (Ont.)	Au cours des deux derniers exercices, le parc urbain national de la Rouge a dépensé en moyenne 4 M\$ par année pour réparer et entretenir ses actifs. En outre, on y construit actuellement un centre d'accueil qui devrait être achevé d'ici le début de la saison d'activité de 2025; son coût est estimé à 28 M\$.



## Écologisation des activités — Fonds pour un gouvernement vert

### ENJEUX

- Afin de lutter contre les changements climatiques, le gouvernement du Canada a mis sur pied le Fonds pour un gouvernement vert (FGV) en vue d'appuyer financièrement ses ministères et organismes (notamment Parcs Canada) dans la recherche et l'échange d'approches novatrices visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) provenant de leurs opérations.

### POINTS IMPORTANTS

- Parcs Canada s'engage à poursuivre ses efforts d'écologisation de ses activités et à lutter contre les changements climatiques, notamment par l'intermédiaire d'investissements rendus possibles grâce au Fonds pour un gouvernement vert, dont l'objectif est d'appuyer et de faire connaître les projets qui:
  - visent à réduire les émissions de GES;
  - mettent à l'essai ou mettent en œuvre des approches novatrices;
  - peuvent être reproduits au sein des ministères ou d'un ministère à l'autre;
  - permettent de chercher des solutions dans des domaines où la réduction des GES est difficile.
- Au cours des exercices 2019-2020 et 2020-2021, le Secrétariat du Conseil du Trésor a versé à Parcs Canada un total de 1,9 million de dollars provenant du Fonds pour un gouvernement vert pour la mise en œuvre de quatre projets novateurs visant à réduire les émissions de GES de l'Agence.
  - Par exemple, des panneaux solaires ont été installés sur un bâtiment des métiers dans la réserve de parc national Kluane, au Yukon, ce qui a permis de réduire les GES de 22 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> par année.

### CONTEXTE ET SITUATION ACTUELLE

- Le FGV est géré par le Centre pour un gouvernement vert, qui relève du Secrétariat du Conseil du Trésor. Les ministères admissibles sont ceux dont les déplacements aériens génèrent des émissions de GES de plus d'une kilotonne (kt) par année. Ces ministères contribuent au FGV à raison de 25 \$ par tonne par année. En 2018-2019, la contribution de Parcs Canada au FGV s'élevait à 55 000 \$ (soit 2,2 kt de GES générés par ses déplacements aériens).
- Les demandes présentées lors des deux premiers appels de propositions pour le Fonds pour un gouvernement vert (2018-2019 et 2019-2020) ont été évaluées par un comité spécial coordonné par la Gestion de l'environnement. Le Secrétariat du Conseil du Trésor a annoncé une troisième ronde de financement selon laquelle les ministères et organismes doivent soumettre leurs demandes complètes au plus tard le 11 juin 2021.
- Lors des deux premiers appels de propositions, un total de **18,7** millions de dollars provenant du Fonds pour un gouvernement vert a été alloué à 27 projets de 13 ministères fédéraux, dont **1,9** million de dollars sur quatre ans (0,814 million de dollars provenant du Budget des dépenses de 2021-2022) pour aider à financer quatre projets de Parcs Canada :
  - **Bâtiment solaire carboneutre dans le parc national Kluane (Unité de gestion du Yukon)**: Ajout d'un ensemble de panneaux solaires installés sur le toit et d'un compteur net afin de compenser l'incidence d'un projet de construction en cours. Ce projet comprend aussi l'élaboration d'un plan qui permettra de changer le système de chauffage au diesel pour un système entièrement électrique. Une étude de faisabilité pour l'entreposage de la puissance excédentaire sur place et le prolongement des panneaux solaires sur un bâtiment avoisinant est en cours. Montant versé: **240 000 \$** en 2019-2020 et 2020-2021 (contribution additionnelle de Parcs Canada: 3 699 \$);
  - **Ranch à chevaux Ya Ha Tinda — Système d'énergie hybride (Unité de gestion de Banff)**: Le projet comprend l'installation d'un système solaire qui permettra de compenser et de diminuer grandement l'utilisation des génératrices diesel existantes. Montant versé: **300 000 \$** en 2020-2021 et 2021-2022 (contribution additionnelle de Parcs Canada: 63 000 \$);



- **Ensemble de panneaux solaires photovoltaïques (*Unité de gestion de la Nouvelle-Écosse continentale*):** Installation de panneaux solaires photovoltaïques pour compenser la consommation en électricité du terrain de camping de la baie Jeremy et fournir une source d'énergie propre pour les services publics du camping. Montant versé: **589 000 \$** sur deux ans à partir de 2020-2021 (contribution additionnelle de Parcs Canada: 8 100 \$);
- **Maisons écologiques dans le Nord (*Unités de gestion du Sud-Ouest des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon et du Nunavut*):** Projet pilote visant à construire des logements du personnel à rendement énergétique élevé dans le climat subarctique canadien. Montant versé: **775 000 \$** sur trois ans à partir de 2020-2021 (contribution additionnelle de Parcs Canada: 840 000 \$);
- Il est proposé, dans le Budget de 2021, de verser 227,9 millions de dollars sur huit ans à partir de 2023-2024 au Secrétariat du Conseil du Trésor pour la mise en œuvre un programme d'approvisionnement de combustibles à faible teneur en carbone dans le cadre du Fonds pour un gouvernement vert.



## Plantation d'arbres par Parcs Canada en 2021

### ENJEUX

- Dans le cadre de l'engagement du gouvernement du Canada à lutter contre les changements climatiques et à protéger la biodiversité, Parcs Canada plantera 150 000 arbres dans les lieux qu'il gère en 2021. Cette initiative s'inscrit dans une vaste campagne menée par RNCan, qui vise à planter deux milliards d'arbres au cours des dix prochaines années.

### POINTS IMPORTANTS

- Les solutions climatiques naturelles, comme la plantation d'arbres, la restauration des prairies et des zones humides et l'amélioration des pratiques de gestion des terres dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie ont le potentiel de contribuer grandement aux objectifs du Canada pour le climat de 2030 et 2050.
- Parcs Canada se mobilise pour planter 150 000 arbres cet été dans jusqu'à 18 parcs d'un bout à l'autre du pays. De ce nombre, 45 000 arbres seront plantés dans le parc national de la Rouge.
- Parcs Canada communique avec des groupes communautaires locaux comme 10 000 Trees for the Rouge, une organisation qui se consacre à la restauration de l'habitat faunique dans le bassin hydrographique de la Rouge et au renforcement des collectivités, et dont les activités de plantation attirent plus de 2 000 membres des collectivités.
- La plantation d'arbres à l'appui des mesures de restauration dans les parcs nationaux offre aux collectivités d'excellentes occasions de participer directement à la conservation, de constater les résultats et de trouver l'inspiration pour agir en faveur de la nature dans leurs propres jardins.

### CONTEXTE ET SITUATION ACTUELLE

- Comme il a été annoncé le 30 novembre 2020, le gouvernement fédéral s'est engagé à investir jusqu'à 3,9 milliards de dollars sur 10 ans dans des solutions climatiques fondées sur la nature, dont 3,16 milliards seront consacrés à la plantation de deux milliards d'arbres.
- Il a été difficile de trouver du matériel pour la plantation cette année, car la disponibilité du matériel de pépinière est limitée, ce qui a fait monter les coûts. Il y a lieu de noter que les espèces choisies doivent convenir à la région afin de garantir le maintien de l'intégrité écologique des parcs.

**Comité permanent de l'environnement et du  
développement durable**

## **Comité permanent de l'environnement et du développement durable**

### ***Membres***

**(12)**

**Matt Jeneroux  
Yvan Baker  
Laurel Collins  
Dan Albas (Vice-président)  
Lloyd Longfield  
Cathy McLeod**

**Monique Pauzé (Vice-Chair)  
Ya'ara Saks  
Brad Redekopp  
Francis Scarpaleggia (Chair)  
Chris Bittle  
Raj Saini**

# Chris Bittle



Affiliation politique : Libéral  
Circonscription : [St. Catharines](#)  
Province ou territoire : Ontario  
Langue préférée : Anglais

## **Secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement et du Changement climatique**

Chris a obtenu son diplôme de premier cycle à l'Université Queens en 2002. Après avoir obtenu son diplôme, Chris a fréquenté la faculté de droit de l'Université de Windsor. Après avoir obtenu son diplôme de droit en 2005, Chris est retourné à St. Catharines pour pratiquer le droit en tant qu'avocat plaidant en matière civile. En plus de pratiquer le droit, Chris a également été président du Quest Community Health Centre, un centre de santé communautaire sans but lucratif de St. Catharines. À Quest, la passion de Chris pour l'équité et son désir de s'attaquer aux obstacles systémiques à la prospérité ont été soulignés lorsqu'il est devenu évident que les défis auxquels sont confrontés tant de membres de notre communauté comprennent également le manque d'accès à des logements abordables, à des services de santé mentale et de toxicomanie et à des transports en commun fiables et abordables.

En 2015, Chris a été élu député en tant que candidat pour la première fois à une fonction publique. Depuis son élection, Chris a utilisé sa plateforme pour dénoncer l'intolérance, le racisme et le sectarisme qui existent dans notre communauté. Il a également travaillé dur pour obtenir des résultats pour les résidents de St. Catharines, notamment la réhabilitation complète des jetées de Port Dalhousie, des investissements historiques dans le transport en commun et le logement abordable et une réduction significative du nombre de résidents qui vivent dans la pauvreté grâce aux programmes mis en place par le gouvernement libéral depuis 2015.

En 2017, le premier ministre Justin Trudeau a nommé Chris leader parlementaire adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, faisant de lui le plus jeune député à occuper ce poste. En 2019, Chris a été nommé secrétaire parlementaire du ministre des Transports.

# Francis Scarpaleggia (Président)



Affiliation politique : Libéral  
Circonscription : [Lac-Saint-Louis](#)  
Province ou territoire : Québec  
Langue préférée : Anglais

**Président du caucus du Parti libéral du Canada**

**Enjeux prioritaires – Eau**

Francis Scarpaleggia a été élu à la Chambre des communes pour la première fois en 2004, puis réélu au Parlement en 2006, en 2008, en 2011 et en 2015. Il occupe la fonction de président du caucus libéral national depuis 2011.

Francis a fait de la protection des ressources d'eau douce du Canada une de ses priorités personnelles. C'est avec cette priorité en tête qu'il a présenté à la Chambre des communes plusieurs projets de loi et motions concernant l'eau. Il a notamment présenté des motions pour établir une stratégie nationale de l'eau et pour créer un conseil afin de mieux protéger le fleuve Saint-Laurent, qui est une voie navigable vitale. Sur le plan législatif, il a présenté des projets de loi visant à interdire les exportations massives d'eau, à prohiber le déversement de déchets miniers toxiques dans les plans d'eau et à améliorer le processus d'élaboration des recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada. De plus, il est à l'origine d'une étude approfondie du Comité permanent de l'environnement et du développement durable sur les répercussions de l'exploitation des sables bitumineux sur les ressources en eau du Canada. Il a d'ailleurs rédigé le document *La dimension cachée : l'eau et les sables bitumineux*, qui est le rapport des libéraux tiré de cette étude.

Depuis son arrivée au Parlement, Francis a siégé aux comités suivants à la Chambre des communes : Comité permanent de la sécurité publique et nationale (comme vice-président), Comité permanent de l'environnement et du développement durable (comme vice-président), Comité permanent des transports, Comité permanent du patrimoine canadien, et Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires. Il a également présidé le Comité spécial sur la réforme électorale de la Chambre des communes.

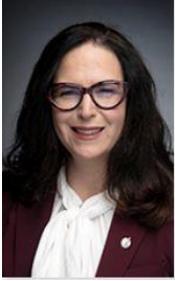
Francis a été membre fondateur du Comité parlementaire des soins palliatifs et des soins de compassion, formé de députés de tous les partis. À ce titre, il a organisé et présidé des audiences à Montréal à l'automne 2010 pour recueillir des témoignages en vue de la rédaction du rapport du Comité, intitulé *Avec dignité et compassion : Soins destinés aux Canadiens vulnérables*.

Avant de se lancer en politique, d'abord comme adjoint politique de son prédécesseur Clifford Lincoln pendant plus d'une décennie et ensuite à titre d'élu, Francis a enseigné l'administration des affaires au Collège Dawson, à Montréal. Auparavant, il a passé plusieurs années dans le secteur privé, notamment comme analyste financier.

Francis a reçu un diplôme de premier cycle en économie de l'Université McGill et a obtenu une maîtrise en économie de l'Université Columbia, à New York. Par la suite, il s'est vu décerner un MBA de l'Université Concordia.

Francis habite à Kirkland avec son épouse et leurs deux enfants.

# Ya'ara Saks



Affiliation politique : Libéral  
Circonscription : [York-Centre](#)  
Province ou territoire : Ontario  
Langue préférée : Anglais

Citoyen du Canada et d'Israël, Saks est né à Toronto d'un père israélien et a vécu en Israël (de 1995 à 2006) et au Canada. Elle a fait ses études de premier cycle à l'Université McGill, puis a obtenu une maîtrise en relations internationales et en diplomatie à l'Université hébraïque de Jérusalem. Avant de se lancer en politique, M. Saks possédait un studio de yoga à York-Centre (dans le nord de Toronto) et était directeur de Trauma Practice for Healthy Communities, un organisme de bienfaisance axé sur la santé mentale.

# Raj Saini



Affiliation politique : Libéral  
Circonscription : [Kitchener-Centre](#)  
Province ou territoire : Ontario  
Langue préférée : Anglais ou français

## **Enjeux prioritaires – Enjeux internationaux**

Raj s'implique depuis longtemps dans la communauté de Kitchener-Waterloo. Depuis plus de 20 ans, il est propriétaire et exploitant de la pharmacie primée Greenbrook. Cette expérience lui a permis de prendre conscience des défis et des possibilités associés à la gestion d'une petite entreprise et de l'importance d'aider les personnes de tous âges à vivre plus sainement et plus longtemps.

Fier membre du Club Rotary depuis de nombreuses années, Raj est aussi un ancien membre du Conseil international du Canada (section de la région de Waterloo) et un défenseur de longue date des valeurs libérales. Il est passionné par la croissance des économies locales, la création d'emplois mieux rémunérés et la recherche de solutions judicieuses et responsables sur le plan financier afin de protéger la santé humaine et l'environnement.

Depuis qu'il a été élu député de Kitchener-Centre pour la première fois en 2015, Raj a démontré qu'il était un défenseur infatigable et énergique des intérêts de sa circonscription, notamment en attirant de nombreux investissements dans la région de Waterloo et en contribuant à améliorer la qualité de vie des résidents et de leur famille.

Au cours des quatre dernières années de son mandat de député, Raj s'est montré un fervent défenseur du développement de la scène artistique et culturelle dynamique de Kitchener en obtenant un investissement de 4,5 millions de dollars. Le gouvernement libéral a injecté plus de 200 millions de dollars dans les infrastructures de la région de Waterloo et s'est engagé à octroyer plus de 350 000 dollars à des projets communautaires à l'appui des aînés de la région par le biais du programme Nouveaux Horizons pour les aînés. En outre, il a collaboré à la mise en place de la nouvelle Allocation canadienne pour enfants par l'entremise de laquelle les familles de Kitchener-Centre ont reçu plus de six millions de dollars en avril 2019.

Grâce à votre soutien, Raj pourra continuer à défendre les intérêts des familles, des étudiants, des travailleurs, des aînés, des entreprises et de la communauté dans son ensemble aux côtés de Justin Trudeau et de l'équipe libérale pour faire de Waterloo une région plus prospère et plus durable.

# Yvan Baker



Affiliation politique : Libéral  
Circonscription : [Etobicoke-Centre](#)  
Province ou territoire : Ontario  
Langue préférée : Anglais

## **Enjeux prioritaires – \*Il pose rarement des questions\***

Yvan Baker est un leader communautaire dévoué et un ardent défenseur des familles d'Etobicoke-Centre depuis de nombreuses années. Dans le passé, il a été député provincial, consultant en gestion et instructeur à l'École d'administration des affaires Schulich de l'Université York. Il a toujours été animé d'une passion et d'une détermination profondes pour l'amélioration concrète du bien-être des familles de sa communauté.

Yvan est né et a grandi à Etobicoke et a toujours été fortement attaché à sa communauté et à ses citoyens. Sa mère et ses grands-parents ont immigré au Canada depuis l'Ukraine et sont extrêmement fiers de leur héritage, mais aussi de leur nationalité canadienne. Cette expérience de vie a permis à Yvan de prendre conscience de l'importance particulière des services communautaires, de découvrir le dynamisme d'Etobicoke-Centre et de faire de lui le candidat le plus apte à défendre les priorités de sa circonscription à Ottawa.

En tant que candidat de l'équipe Trudeau dans Etobicoke-Centre, Yvan sait ce qu'il faut faire pour assurer la croissance de l'économie et créer de bons emplois bien rémunérés pour les membres de la classe moyenne. Au cours de son mandat de député provincial, il a travaillé d'arrache-pied avec ses homologues afin d'apporter des changements concrets qui ont eu une incidence directe sur les familles de sa communauté et ont facilité leur vie.

Les familles d'Etobicoke-Centre ont besoin d'un porte-parole de confiance au sein du gouvernement qui se fera le champion de leurs intérêts et du renforcement de la classe moyenne. Yvan Baker est déterminé à mettre tout en œuvre afin de bâtir un avenir pour tous les membres de sa communauté.

# Lloyd Longfield



Affiliation politique : Libéral  
Circonscription : [Guelph](#)  
Province ou territoire : Ontario  
Langue préférée : Anglais et français

## **Enjeux prioritaires – Transports non polluants, recherche climatologique et engagement auprès des peuples autochtones**

En octobre 2015, Lloyd a été élu au Parlement comme candidat du Parti libéral du Canada pour Guelph, en Ontario. Il est membre du Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie et membre du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Lloyd participe activement à de nombreux caucus, notamment en présidant le Caucus de l'innovation et de la technologie. Il est également vice-président du Caucus numérique et du Caucus de l'automobile et secrétaire du Caucus de l'Ontario. Lloyd représente Guelph selon une approche de triple bilan, et il se fait actuellement le champion des enjeux sociaux, environnementaux et économiques auxquels la collectivité et, en fin de compte, le Canada sont confrontés.

Lloyd sert Guelph depuis 25 ans au sein d'organismes d'intérêt communautaire, et y a dirigé la Chambre de commerce pendant sept ans. Cela faisait suite à une carrière réussie dans l'automatisation hydraulique et pneumatique allant du démarrage d'entreprises à la collaboration avec des distributeurs de partout au Canada en tant que directeur général de multinationales européennes.

Voici quelques-unes des principales réalisations de Lloyd qui illustrent son leadership communautaire :

- Directeur général de la Chambre de commerce de Guelph, 2008-2015.
- Président de la Chamber Executives of Ontario, 2012-2013.
- Directeur de la Chambre de commerce de l'Ontario, 2013-2014.
- Membre du Club Rotary de Guelph-Wellington, 2013-aujourd'hui.
- Directeur cofondateur d'Innovation Guelph et mentor, 2010-2015.
- Directeur fondateur de Partenariats locaux en matière d'immigration, 2009-2015.
- Directeur du YMCA-YWCA de Guelph, 2009-2012.
- Président de l'Institut pour la citoyenneté canadienne de Guelph, 2014-2015.
- Président du Comité consultatif sur les stages internationaux de l'AIIESEC de Guelph, 2014-2015.
- Conseil consultatif de l'École de commerce et d'économie de l'Université de Guelph, 2012-2015.
- Career & Academic Access Advisory Board du Collège Conestoga, 2012-2015.
- Groupe de travail sur l'élimination de la pauvreté de Guelph-Wellington, 2013-2015.
- Directeur de Partenariat pour l'innovation de Guelph, 2008-2010.
- Directeur des services aux immigrants de Guelph-Wellington, 2008-2015.
- Directeur du Conseil d'éducation au choix de carrière, 2008-2013.
- Directeur de l'Association des gens d'affaires du centre-ville de Guelph, 2008-2014.
- Directeur du Business Enterprise Centre de Guelph-Wellington, 2008-2014.
- Conseil consultatif sur la gestion de la qualité de l'Hôpital St. Joseph, 2012-2014.
- Étude sur le corridor de transport ouest de la RGT, 2011-2014.
- Groupe de travail sur la planification énergétique communautaire de Guelph, 2008-2009.

- Groupe de travail sur la durabilité de Guelph, 2009-2014.
- Plan de développement économique pour la prospérité de Guelph en 2020, 2008-2010.
- Groupe de travail sur la gestion des eaux usées de Guelph, 2009-2010.
- Comité sur la conservation de l'eau de Guelph, 2010-2012.
- Plan directeur de gestion des déchets solides de Guelph, 2013-2014.
- Conseil d'administration du centre River Run, 2008-2010.
- Président du conseil paroissial d'Holy Rosary, 1993-1998.
- Président du conseil des parents de l'école catholique St. James, 1997-2002.

#### Récompenses :

- Prix du Jubilé de la Reine, 2012.
- 95 dons à la Société canadienne du sang.

#### Participation au milieu des affaires :

- Fondateur et chef de la direction de Fluid Power Design Inc., 1986-1988.
- Chef de la direction d'HyPower Systems Manitoba Inc., 1988-1992.
- Directeur général d'IMI Norgen Ltée, 1992-2003.
- Directeur général d'Hydac International, 2003-2008.
- Directeur de l'Association canadienne d'énergie fluide, 2004-2008.
- Société des tribologistes et ingénieurs en lubrification, 2003-2008.

Lloyd est marié depuis plus de 39 ans à Barb, son amie de cœur du secondaire, et ils ont eu trois filles ensemble.

# Cathy McLeod



Affiliation politique : Conservateur  
Circonscription : [Kamloops—Thompson--Caribou](#)  
Province ou territoire : Colombie-Britannique  
Langue préférée : Anglais

La députée Cathy McLeod a servi avec dévouement et intégrité depuis 2008. Elle a été ministre du cabinet fantôme pour les Affaires autochtones et du Nord (2016-2019, 2020-2021) et les Forêts et les Mines (2019-2020).

Auparavant, Cathy était secrétaire parlementaire de plusieurs ministres, dont la ministre de la Santé, la ministre du Travail et de la Diversification de l'économie de l'Ouest et la ministre du Revenu national.

Avant son élection à la Chambre des communes, Cathy était conseillère municipale, puis mairesse de Pemberton. Elle a également été directrice du district régional de Squamish-Lillooet.

Cathy est infirmière autorisée et gère des centres de soins de santé au centre-ville de Kamloops, Pemberton, Logan Lake et Chase. Elle a joué un rôle de premier plan dans la réforme des soins de santé primaires pour la B.C. Interior Health Authority.

Cathy a obtenu son diplôme en sciences infirmières de l'Université Western Ontario et une maîtrise en soins de santé primaires internationaux de l'Université de London, au Royaume-Uni.

Cathy et son mari, Gord, sont mariés depuis plus de 35 ans. Ils vivent à Kamloops et ont trois enfants adultes.

# Dan Albas (Vice-président)



Affiliation politique : Conservateur

Circonscription : [Central Okanagan—Similkameen—Nicola](#)

Province ou territoire : Colombie-Britannique

Langue préférée : Anglais

Né en 1976, Dan Albas a déménagé à Penticton avec sa famille à l'âge de trois ans. C'est là qu'il a passé la majeure partie de son enfance en compagnie de ses deux sœurs et son père, avocat et participant actif à la vie politique conservatrice, et sa mère, travailleuse sociale. Après avoir vécu brièvement à Whitehorse, au Yukon, ils ont déménagé en Alberta afin que Dan puisse recevoir les soins médicaux dont il avait besoin à la suite d'un accident ayant causé de graves brûlures sur une grande partie de son corps. Ils sont ensuite retournés à Penticton où Dan a fréquenté l'école secondaire de Penticton et le Collège Okanagan.

Il a travaillé comme instructeur d'arts martiaux, puis, vers la fin des années 1990, il a ouvert son propre studio d'arts martiaux, Kick City Martial Arts (plus tard renommé Premier Martial Arts). En 2005, le studio a organisé une collecte de fonds dans le cadre de laquelle les apprentis se sont engagés à casser des planches en exécutant des mouvements d'arts martiaux, à l'appui d'un organisme de bienfaisance venant en aide aux victimes de l'ouragan Katrina. Toujours en 2005, Dan a été nommé jeune entrepreneur de l'année par la Chambre de commerce de Penticton et de la région viticole, dont il est devenu membre du conseil d'administration, et il a été choisi pour représenter la région à la Chambre de commerce de la Colombie-Britannique. Il a contribué à la fusion des chambres de commerce indépendantes de Penticton, d'Okanagan Falls, d'Oliver et d'Osoyoos pour former la Chambre de commerce du Sud de l'Okanagan. Dan a dirigé la campagne régionale de collecte de fonds de Centraide en 2007 et en 2010. En 2008, il a commencé à s'impliquer dans le groupe communautaire Penticton Housing Coalition lequel revendique la construction de logements abordables dans la ville comme des logements accessoires.

En 2008, à l'âge de 31 ans, Dan s'est présenté aux élections municipales et a remporté 5 656 votes, obtenant ainsi un siège au conseil municipal de Penticton. Il a acquis la réputation du conseiller le plus conservateur sur le plan financier au sein d'un conseil déjà très conservateur. Outre les mesures adoptées par le conseil, Dan a tenté de dissuader la Ville d'acheter ou de louer un bateau de sauvetage et de lutte contre les incendies et des panneaux radar mobiles; et de financer la restauration du SS *Sicamous*, les améliorations de l'aménagement paysager du Centre d'événements du Sud de l'Okanagan et des plages, et la construction d'un centre agricole dans le centre-ville. Il a aussi tenté en vain de reporter l'embauche de pompiers supplémentaires [20] et d'annuler l'augmentation de salaire de 2,1 % des conseillers municipaux. Toutes ces motions ont été approuvées par le conseil, malgré l'opposition de Dan. Par ailleurs, il a voté contre l'ouverture de la bibliothèque publique les dimanches pour éviter les coûts supplémentaires connexes et contre l'augmentation du tarif de l'électricité proportionnellement à celle imposée par FortisBC (la Ville achète l'électricité de FortisBC et la revend à ses citoyens), en plus d'obliger les promoteurs immobiliers collaborant avec la Ville à souscrire une assurance responsabilité professionnelle, or toutes ces motions ont été approuvées par le conseil. Parmi les initiatives lancées par Dan ou avec son aide figurent l'imposition d'amendes pour mendicité agressive et le maintien du bureau de Postes Canada dans le centre-ville. Estimant que les transports publics devraient être financés au

moyen des frais imposés aux usagers, il a voté contre l'acquisition de nouveaux autobus auprès de BC Transit, à moins d'en financer l'achat par le biais d'une hausse des tarifs, et il a ultérieurement tenté d'augmenter les tarifs de 25 % pour couvrir les coûts opérationnels. En tant que conseiller municipal, il a fait l'objet de critiques pour son ingérence dans la gestion du personnel et pour avoir publié sur son blogue des commentaires spéculatifs concernant la privatisation des services municipaux. Après avoir été nommé directeur du district régional d'Okanagan-Similkameen, il a réussi à réduire de moitié la contribution versée à la Okanagan Film Commission par le district régional. Il a occupé le poste de directeur suppléant en 2009 et en 2010.

# Matt Jeneroux



Affiliation politique : Conservateur  
Circonscription : [Edmonton Riverbend](#)  
Province ou territoire : Alberta  
Langue préférée : Anglais

Matt est né et a grandi à Edmonton et à Sherwood Park, en Alberta. Il est titulaire d'un baccalauréat ès arts de l'Université de l'Alberta. Avant de se lancer dans la politique provinciale puis fédérale, il travaillait à Santé Canada et faisait activement du bénévolat dans la communauté d'Edmonton. Il est père de deux filles (Molly et Lily) et d'un fils (Hugh).

Matt a été élu pour la première fois à l'assemblée provinciale lors des élections provinciales de 2012. Au printemps 2013, un an après les élections, il a présenté un projet de loi d'initiative parlementaire intitulé *Loi sur les congés de soignant* (projet de loi 203). Le projet de loi, qui a reçu la sanction royale, prévoit un congé pour les employés qui doivent s'occuper d'un membre de leur famille en phase terminale.

En trois ans seulement, il a réussi à faire adopter deux de ses motions à l'unanimité par le Parlement. La première vise à financer l'aménagement de terrains de jeux lors de la construction de nouvelles écoles pour les enfants de jeunes familles dans la province de l'Alberta, et la deuxième, à demander au gouvernement provincial de réviser la politique de la province en matière de garde d'enfants. Il a présidé le Comité permanent des charges législatives. Matt a été défait aux élections provinciales de 2015.

En outre, il a agi à titre de président du caucus de la région de la capitale et du Secrétariat de la jeunesse, et a été membre du comité du Conseil du Trésor de l'Alberta. Il a présidé le comité de budgétisation axée sur les résultats en matière d'intendance de l'environnement et des ressources et le comité de budgétisation axée sur les résultats en matière de bien-être, a été membre du Comité des comptes publics, a coprésidé le Comité consultatif de l'industrie cinématographique de l'Alberta et présidé le Comité consultatif jeunesse du gouvernement de l'Alberta.

En 2018, Matt a été nommé coprésident de l'assemblée générale annuelle du Parti conservateur uni, qui s'est tenue à Red Deer, en Alberta.

# Brad Redekopp



Affiliation politique : Conservateur  
Circonscription : [Saskatoon-Ouest](#)  
Province ou territoire : Saskatchewan  
Langue préférée : Anglais

## **Enjeux prioritaires – Émissions de GES et tarification du carbone**

Brad Redekopp est propriétaire et exploitant d'une petite entreprise de la région de Saskatoon, où il vit depuis 35 ans. Il a obtenu un baccalauréat en commerce et le titre de CMA (maintenant CPA) à l'Université de la Saskatchewan. Il a œuvré pendant 20 ans dans le domaine des finances et de la comptabilité au sein de l'industrie manufacturière avant d'être nommé contrôleur, puis directeur d'une usine d'une grande multinationale. Depuis 10 ans, il est propriétaire et exploitant d'une entreprise de construction résidentielle.

Brad a joué un rôle de chef de file actif dans sa communauté en siégeant à de nombreux conseils d'administration, notamment celui du centre The Bridge on 20th pendant plus de 17 ans (dont 10 à titre de président du conseil), au sein duquel il a supervisé la rénovation et l'agrandissement des installations au cours d'une période de croissance sans précédent. Brad a aussi fait du bénévolat auprès du comité Logement d'abord de la ville de Saskatoon et dans le cadre de l'événement cycliste Ride for Refuge, et il a donné des cours de finances personnelles et des cours de conversation en anglais aux nouveaux arrivants de sa communauté.

Brad a collaboré avec le Parti conservateur au cours de différentes campagnes électorales et avec les associations de circonscription locales, en plus d'agir à titre d'agent officiel lors de trois élections. Il est membre actif de l'association de sa circonscription et y travaille comme agent financier.

Brad et son épouse Cheryl ont deux fils, Kyle et Eric.

# Laurel Collins



Affiliation politique : NDP  
Circonscription : [Victoria](#)  
Province ou territoire : Colombie-Britannique  
Langue préférée : Anglais

**Vice-présidente du caucus du NDP et porte-parole en matière d'environnement et de changements climatiques**

**Enjeux prioritaires – Aires protégées, Volkswagen, application de la loi et LCPE**

Laurel est organisatrice communautaire et militante pour le climat. Elle a été chargée de cours à l'Université de Victoria et conseillère municipale avant d'être élue députée de Victoria.

Laurel Collins est née à Kispiox, dans le nord de la Colombie-Britannique, en territoire gixtzan. Ses parents se sont séparés lorsqu'elle était bébé, et elle a déménagé souvent, notamment dans les îles Gulf, à Alert Bay, à Port Hardy et au Nouveau-Brunswick, avant de revenir sur l'île de Vancouver.

Ayant vu sa mère élever trois enfants, Laurel a pu apprendre directement l'importance d'aider les gens dans le besoin. Sa mère lui disait toujours : « Quand quelqu'un a besoin d'aide, on se serre les coudes. Voilà qui nous sommes. »

Son travail acharné et l'appui de sa collectivité lui ont ouvert des portes. Elle a décroché un baccalauréat et une maîtrise, et entamé un doctorat. Dans le cadre de ses travaux, elle a cherché à réparer les injustices qu'elle a observées dans le monde : la pauvreté, les inégalités et les conflits.

Guidée par les valeurs inculquées par sa mère, Laurel a travaillé pour faciliter la vie des plus démunis. Elle a fait du bénévolat au sein de programmes d'éducation et d'alphabétisation destinés aux enfants atteints du VIH et du sida en Afrique du Sud. Elle a étudié les migrations climatiques dans le cadre de son programme de maîtrise, puis a travaillé pour le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés dans le nord de l'Ouganda, où elle a aidé les personnes déplacées par la guerre civile à refaire leur vie.

Elle a constaté que tous les habitants de la planète se battent pour la même chose : une meilleure vie pour leur famille et pour eux-mêmes.

À son retour à Victoria, Laurel a travaillé à la coopérative Women in Need où elle a aidé les femmes victimes de violence et de mauvais traitements, et s'est jointe à des mouvements écologistes locaux. Elle a cofondé Divest Victoria et s'est battue aux côtés de la collectivité de Shawnigan Lake pour protéger son bassin versant.

Laurel a consacré son temps et son énergie à organiser et à soutenir la lutte pour la protection de l'environnement et contre les changements climatiques. À l'Université de Victoria, elle a été chargée de cours dans les domaines de la justice sociale, de la sociologie et de l'inégalité sociale, et a étudié le lien entre la crise climatique et les inégalités.

Laurel est consciente que les changements climatiques représentent le principal problème de justice sociale de notre époque.

La hausse du niveau des mers, les feux de forêt et la fonte des calottes glaciaires toucheront tous plus durement les personnes vulnérables et détruiront cet endroit magnifique où nous habitons.

Déterminée à s'attaquer aux changements climatiques, Laurel a pris les devants et est passée à l'action. Elle s'est présentée comme conseillère municipale en tant que membre du parti Together Victoria et a été élue.

Elle siège également à la Commission régionale d'approvisionnement en eau du district régional de la capitale, où elle aide à protéger les bassins versants et les écosystèmes de la région, et est directrice du conseil d'administration du Fonds municipal vert, un organisme fédéral qui finance des projets innovateurs visant à réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre dans les collectivités de partout au Canada.

Laurel met tout en œuvre pour s'assurer que la population et l'environnement sont au cœur du processus décisionnel local et fait tout en son pouvoir dans sa collectivité pour protéger l'environnement et aider les gens à améliorer leur sort.

# Monique Pauzé (Vice-présidente)



Affiliation politique : Bloc Québécois

Circonscription : [Repentigny](#)

Province ou territoire : Québec

Langue préférée : Français

**Porte-parole du Bloc Québécois en matière d'environnement et de changements climatiques**

**Enjeux prioritaires – Services météorologiques, substances toxiques et LEP**

Monique Pauzé a su très tôt dans sa vie qu'elle voulait lutter contre les iniquités sociales et défendre les intérêts du Québec, des combats inachevés pour lesquels elle ne baisse pas les bras. Étant jeune, la députée bloquiste a enseigné au primaire pendant 20 ans où elle s'est appliquée à sensibiliser ses élèves à la protection de l'environnement, une cause pour laquelle elle se bat encore aujourd'hui. De 1995 à 2013, Monique Pauzé a acquis une vaste expérience dans le milieu syndical, où elle a été coordonnatrice à l'action sociopolitique et présidente du Syndicat de Champlain avant de devenir commissaire pour la Commission spéciale sur le renouveau syndical à la CSQ. En plus d'avoir rédigé et présenté le mémoire du syndicat aux États généraux sur l'éducation et d'avoir suivi la formation des délégués sur la nouvelle *Loi sur l'instruction publique*, elle a également eu comme mandat de sensibiliser les membres du syndicat sur le néolibéralisme et ses impacts sur l'éducation.

Féministe, elle s'est battue pour l'équité salariale et elle a réussi à faire reconnaître le droit des femmes à un salaire égal pour un travail équivalent. Engagée dans le milieu environnemental, elle a été vice-présidente de la Coalition Eau Secours de 2013 à 2015 et, plus récemment, elle a participé aux États généraux sur la souveraineté en tant que commissaire au chantier « économie et souveraineté ».

**UNE FEMME ENGAGÉE** – Pour elle, servir les citoyens de sa circonscription est le prolongement naturel de ses engagements passés. À peine après son arrivée au pouvoir, la députée et ses collègues ont réussi à faire avancer plusieurs dossiers à Ottawa et continueront de le faire tant que le Québec ne sera pas indépendant. Nous pouvons donc conclure qu'aujourd'hui, avec la même ferveur qu'à ses premiers jours de militantisme, la députée Monique Pauzé poursuit les mêmes objectifs et travaille à améliorer le sort de ses concitoyens.